



Robex.

CONSTRUIRE UN GROUPE
MINIER RESPONSABLE

28 novembre 2023

Rapport de gestion

Table des matières

1	FAITS IMPORTANTS	4
1.1	RÉSUMÉ CORPORATIF TRIMESTRIEL.....	5
1.2	ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR AU 30 SEPTEMBRE 2023.....	5
1.3	PERSPECTIVES ET STRATÉGIE POUR LE RESTE DE L'ANNÉE 2023.....	6
1.4	PRÉVISIONS DE LA DIRECTION POUR L'ANNÉE 2023.....	7
1.5	TENDANCES ÉCONOMIQUES CLÉS.....	8
2	RÉSULTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	10
2.1	RÉSULTATS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL.....	12
2.2	SITUATION FINANCIÈRE.....	18
2.3	FLUX DE TRÉSORERIE.....	21
3	AUTRES ÉLÉMENTS	23
3.1	ARRANGEMENTS HORS BILAN.....	23
3.2	ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS.....	23
3.3	INSTRUMENTS FINANCIERS.....	24
3.4	TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES.....	25
4	RÉSULTATS TRIMESTRIELS	25
5	OPÉRATIONS	27
5.1	EXPLOITATION MINIÈRE (OR) – MINE DE NAMPALA.....	27
6	RISQUES ET INCERTITUDES	29
7	CAPITAL-ACTIONS	29
8	CONTRÔLES ET PROCÉDURES	31
8.1	DÉCLARATION SUR LES CONTRÔLES INTERNES.....	31
8.2	NOUVELLES NORMES COMPTABLES.....	31
8.3	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES.....	31
9	MESURES NON CONFORMES AUX IFRS ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES	31
9.1	MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS.....	31
9.2	RATIOS NON CONFORMES AUX IFRS.....	34
9.3	MESURES FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES.....	36
10	RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS ET INFORMATION CONTINUE	37
11	INFORMATION PROSPECTIVE ET ÉNONCÉS PROSPECTIFS	38



CONSTRUIRE UN GROUPE
MINIER RESPONSABLE

RESSOURCES ROBEX INC. est une société minière canadienne spécialisée dans l'exploration et l'exploitation de l'or en Afrique de l'Ouest. Au Mali, la Société exploite la mine de Nampala depuis 2017 et est titulaire de cinq permis d'exploration au sud (Mininko, Kamasso et Gladié) et à l'ouest (Sanoula et Diangounté) du pays. La Société possède aussi un portefeuille de quatre permis d'exploitation (« projet de Kiniéro » ou « Kiniéro ») en République de Guinée, qui consiste en un ensemble de licences minières (environ 470 km²) dans le bassin de Siguiri.

La Société gère ses activités sur la base de secteurs opérationnels distincts, à savoir (i) l'exploitation minière (or), (ii) l'exploration minière et (iii) la gestion corporative.

Les actions ordinaires de la Société sont inscrites et affichées aux fins de négociation à la cote de la Bourse de croissance TSX sous le symbole « RBX » et sont également négociées sur le marché hors cote des États-Unis, sous le symbole « RSRBF » et à la Börse Frankfurt (Bourse de Francfort), en Allemagne, sous le symbole « RB4 ».

La priorité stratégique de Robex consiste à maximiser la valeur pour ses actionnaires par la gestion de ses actifs existants et la recherche d'opportunités de croissance. La Société s'est également engagée à exploiter ses actifs de façon efficace, sécuritaire, responsable et durable.

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») a pour but de permettre au lecteur de mieux comprendre les activités de la Société, sa stratégie d'affaires et son rendement, ainsi que la façon dont elle gère le risque et les ressources en capital. Ce rapport de gestion, daté du 28 novembre 2023, se veut un complément et un supplément à nos états financiers consolidés intermédiaires résumés (non audités) pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 30 septembre 2023 et 2022 (les « états financiers ») et devrait à cette fin, être lu conjointement avec les états financiers, avec le rapport de gestion daté du 28 avril 2023 (le « rapport de gestion annuel de 2022 »), et avec les états financiers consolidés annuels audités pour les exercices terminés le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021 (les « états financiers annuels de 2022 ») et leurs notes afférentes, ainsi qu'à la lumière des informations se trouvant ci-après sur les énoncés prospectifs. Nos états financiers et ce rapport de gestion sont destinés à fournir aux investisseurs une base raisonnable pour l'évaluation de notre résultat d'exploitation et de notre performance financière.

Il est possible de consulter l'information financière trimestrielle et annuelle de la Société, sa notice annuelle, la circulaire de sollicitation de procurations de la direction ainsi que d'autres documents financiers et des renseignements additionnels relatifs à la Société sur notre site Internet au www.robexgold.com et sur SEDAR au www.sedar.com. SEDAR est le système électronique utilisé pour le dépôt officiel des documents des sociétés ouvertes auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières. Aucune information présentée sur le site web de Robex ou liée à celui-ci n'est incorporée par renvoi dans le présent rapport de gestion ou ne fait partie de ce dernier.

Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs et certaines informations prospectives. Il convient de porter une attention particulière aux facteurs de risque qui sont exposés aux sections « *Risques et incertitudes* » et « *Énoncés prospectifs* » du présent document.

Le présent rapport de gestion contient également des mesures financières non conformes aux IFRS, des ratios non conformes aux IFRS et des mesures financières supplémentaires. Se reporter à la section intitulée « *Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières* » du présent rapport pour plus d'information sur ces mesures.

À moins d'indication contraire, toute l'information financière du présent rapport de gestion, y compris les montants dans les tableaux, est présentée en dollars canadiens (\$), soit la monnaie de présentation de la Société, et est préparée conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). La monnaie fonctionnelle de la Société est l'euro et les monnaies fonctionnelles de ses filiales sont l'euro, le franc CFA, le franc guinéen, la livre sterling et le dollar américain. Certains totaux, sous-totaux et pourcentages peuvent ne pas concorder en raison de l'arrondissement des chiffres.

Les termes « nous », « notre », « la Société », « le Groupe » ou « Robex » renvoient à Ressources Robex Inc. collectivement avec une, plusieurs ou l'ensemble de ses filiales, selon le cas.

1 FAITS IMPORTANTS

FAITS SAILLANTS DE L'EXPLOITATION ET DES RÉSULTATS FINANCIERS DE LA PÉRIODE DE TROIS MOIS TERMINÉE LE 30 SEPTEMBRE 2023

	Périodes de trois mois terminées les 30 septembre		
	2023	2022	Variations
Onces d'or produites	13 375	11 124	20,2 %
Onces d'or vendues	14 090	13 644	3,3 %
	\$	\$	
REVENUS – VENTES D'OR	36 188 940	30 749 561	17,7 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION MINIÈRE	18 339 381	16 809 948	9,1 %
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	10 084 570	10 577 175	-4,7 %
RÉSULTAT NET	6 833 453	6 988 863	-2,2 %
ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES:			
Résultat net	6 243 934	6 448 074	-3,2 %
Résultat de base par action	0,007	0,011	-35,3 %
Résultat dilué par action	0,007	0,011	-35,2 %
FLUX DE TRÉSORERIE			
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	10 169 150	5 210 524	95,2 %
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par action ⁽¹⁾	0,011	0,009	30,4 %
	Au 30 septembre 2023	Au 31 décembre 2022	Variations
ACTIF TOTAL	311 646 607	251 761 308	23,8 %
PASSIF TOTAL	97 316 568	55 206 985	76,3 %
DETTE NETTE ⁽¹⁾	46 321 438	21 673 490	113,7 %

¹ Mesure financière non conforme aux IFRS, ratio non conforme aux IFRS, ou mesure financière supplémentaire. Veuillez vous reporter à la section intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » du présent rapport de gestion pour une définition de ces mesures et leur rapprochement avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable, selon le cas.

1.1 RÉSUMÉ CORPORATIF TRIMESTRIEL

La production a atteint 13 375 onces pour le troisième trimestre de 2023, comparativement à 11 124 onces pour la même période en 2022, et ce malgré une baisse de la teneur du minerai traité à l'usine de Nampala. Cette hausse de la production d'or de 20,2 % a donc été réalisée grâce à l'augmentation du tonnage traité de 25,5 % et a permis à la Société d'augmenter la quantité d'or vendu de 446 onces, soit 14 090 onces comparativement à 13 644 onces pour la même période en 2022.

L'augmentation du prix de vente moyen réalisé par once vendue de 315 \$ explique en grande partie la hausse des revenus de ventes d'or de 17,7 %, soit de 36 188 940 \$ comparativement à 30 749 561 \$.

Le résultat d'exploitation minière au troisième trimestre de 2023, en hausse de 9,1 %, a été impacté par une augmentation importante de l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles de 79,4 %, dont celui sur les frais de découverte des nouvelles fosses en exploitation.

Quant au résultat opérationnel du troisième trimestre de 2023, celui-ci a atteint 10 084 570 \$ comparativement à 10 577 175 \$ en 2022, représentant une baisse de 4,7 %. Ce moindre résultat a été impacté par la hausse des charges administratives de 38,5 %. En effet, la croissance de la Société à la suite de l'acquisition du Groupe Sycamore a nécessité une montée en charge des fonctions supports afin de permettre l'atteinte des objectifs de ROBEX.

Le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires au troisième trimestre de 2023 de 6 243 934\$ est en légère baisse comparativement à 6 448 074 \$ pour la même période en 2022.

Au cours du troisième trimestre 2023, les activités d'exploitation ont généré des flux de trésorerie positifs de 10 169 150 \$ comparativement à 5 210 524 \$ au troisième trimestre 2022. Cette augmentation de 4 958 626 \$ s'explique en grande partie par la variation nette positive des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de 4 456 775 \$.

1.2 ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR AU 30 SEPTEMBRE 2023

Il n'y a aucun événement postérieur au 30 septembre 2023.

1.3 PERSPECTIVES ET STRATÉGIE POUR LE RESTE DE L'ANNÉE 2023

La direction a poursuivi la préparation de la construction ainsi que l'avancement des négociations pour le financement du projet de la mine de Kiniéro (Guinée). Au Mali, les initiatives mises en œuvre à la mine de Nampala afin de réduire la saisonnalité liée à la saison des pluies, ont porté fruit. La direction est en mesure de confirmer sa guidance de production pour l'année 2023. La Société continue d'implémenter une stratégie de croissance soutenable et inclusive appuyée par une approche financière prudente et équilibrée.

Plus précisément, les objectifs du Groupe pour la fin de l'année 2023 sont les suivants:

- **Poursuite de la préparation pour la construction de la mine de Kiniéro** : Comme prévu, les équipes de géologues ont effectué des forages de définition et de l'ingénierie. La publication de l'étude de faisabilité définitive le 23 juin dernier a permis de valider le plan de construction. La direction a débuté la constitution d'équipes spécialisées pour la planification de ce projet de construction.
- **Avancement des négociations pour le financement du projet de Kiniéro** : La Société a pu tirer sur le prêt-relais obtenu de 35 M\$ US dans le cadre du financement de Taurus Mining Finance Fund No.2 L.P, qui devra être remboursé en totalité le 22 décembre prochain.

La direction s'emploie à finaliser un accord auprès du même groupe financier en vue du financement du projet aurifère de Kiniéro, en Guinée, d'un montant maximum de 115 millions de dollars américains destiné à couvrir le remboursement du prêt-relais et le financement des coûts liés au développement du capital et au fonds de roulement. Rappelons que l'obtention de ce prêt requiert que la partie de la dépense de développement du projet à la charge de la Société ait été engagée. C'est dans ce cadre du financement de ce projet que la Société a déposé un prospectus simplifié préalable de base définitif, valide pour une période de 25 mois, l'autorisant à émettre des titres pour un montant de placement global maximal de 250 millions \$. Notons cependant que la Société est confrontée à une situation politique et économique compliquée en Afrique de l'Ouest ainsi qu'à un appétit mitigé des investisseurs pour les valeurs aurifères.

La poursuite des activités de la mise en valeur du projet aurifère de Kiniéro en République de Guinée dépend de la capacité de la direction à obtenir cette facilité de financement supplémentaire visant à couvrir le remboursement du prêt-relais et le financement des coûts liés au développement du capital et au fonds de roulement.

- **Amélioration des performances de Nampala** : La mise en œuvre du nouveau plan minier au cours de l'année 2023 a permis d'optimiser les activités d'excavation, notamment durant la saison des pluies. La production est conforme aux prévisions de la direction qui prévoit toujours d'atteindre son objectif de 48 000 à 52 000 onces. La direction met en œuvre des initiatives en vue d'accroître la disponibilité de l'usine et la capacité de l'usine actuelle à traiter du minerai de transition.
- **Exploration au Mali et en République de Guinée** : L'exploration est revenue au cœur de la stratégie du Groupe en 2023 pour identifier de nouvelles cibles et de nouvelles réserves traitables à l'usine de Nampala et à la future usine de Kiniéro. Entre autres, une campagne a débuté en avril dernier et s'est terminée en septembre avec 147 trous de forage totalisant 23 310 mètres réalisés sur les permis du projet aurifère de Kiniéro. La Société a l'intention d'effectuer davantage de forages dans les prochains mois afin d'améliorer la modélisation de ses ressources pour le projet en République de Guinée.
- **Visibilité accrue sur le marché des capitaux** : Robex réitère ses efforts pour améliorer sa communication auprès des investisseurs et intermédiaires financiers afin de soutenir la revalorisation du titre boursier et d'augmenter sa liquidité à court terme. La direction a participé et participera à plusieurs conférences minières en vue de rencontrer des investisseurs potentiels.

Ces prévisions constituent de l'information prospective et les résultats peuvent grandement différer. Les perspectives de Robex représentent également des « perspectives financières » au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables et sont présentées afin d'aider le lecteur à comprendre la performance financière de la Société et à évaluer les progrès vers l'atteinte des objectifs de la direction, et le lecteur est avisé que ces perspectives pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Veuillez-vous reporter à la section intitulée « Information prospective et énoncés prospectifs » ci-dessous pour de l'information supplémentaire sur les facteurs pouvant mener à des résultats financiers matériellement différents des prévisions financières fournies ci-dessus.

1.4 PRÉVISIONS DE LA DIRECTION POUR L'ANNÉE 2023

Nos prévisions pour l'année 2023 sont :

	Réalisations pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2023	Prévisions 2023
Mine de Nampala		
Production d'or	37 520 onces	48 000 à 52 000 onces
Coût de maintien tout inclus (« AISC ») ¹ (par once d'or vendue)	1 273 \$	< 1 500 \$
Dépenses en immobilisations (incluses dans le AISC)		
Dépenses en immobilisations de maintien	14 875 365 \$	18 000 000 \$ à 22 000 000 \$
Frais de découverte	12 753 989 \$	17 000 000 \$ à 20 000 000 \$

Les charges administratives pour le Groupe sont estimées à 27 500 000 \$ pour 2023.

Les prévisions initiales de dépenses en immobilisations de maintien pour l'année 2023 ont été revues à la baisse de « 27 000 000 \$ à 33 000 000 \$ », à « 18 000 000 à 22 000 000 \$ ». La Société a décidé de reporter certains investissements en 2024. De plus, par suite de la révision du plan minier, nous avons réduit les prévisions de frais de découverte de « 20 000 000 \$ à 23 000 000 \$ » à « 17 000 000 \$ à 20 000 000 \$ ».

Les hypothèses suivantes ont été retenues dans la préparation des prévisions pour 2023 :

- Prix de vente moyen réalisé de l'or : 2 380 \$ par once
- Prix du carburant: 1,55 \$ par litre
- Taux de change EUR/\$: 1,3675

Ces prévisions constituent de l'information prospective et les résultats peuvent grandement différer. Les perspectives de Robex représentent également des « perspectives financières » au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables et sont présentées afin d'aider le lecteur à comprendre la performance financière de la Société et à évaluer les progrès vers l'atteinte des objectifs de la direction, et le lecteur est avisé que ces perspectives pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Veuillez-vous reporter à la section intitulée « Information prospective et énoncés prospectifs » ci-dessous pour de l'information supplémentaire sur les facteurs pouvant mener à des résultats financiers matériellement différents des prévisions financières fournies ci-dessus.

¹ Mesure financière non conforme aux IFRS, ratio non conforme aux IFRS, ou mesure financière supplémentaire. Veuillez vous reporter à la section intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » du présent rapport de gestion pour une définition de ces mesures et de leur rapprochement avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable, selon le cas.

1.5 TENDANCES ÉCONOMIQUES CLÉS

▫ PRIX DE L'OR

Au cours du troisième trimestre terminé le 30 septembre 2023, le prix de l'or en dollars américains, mesuré selon le cours moyen de l'or fixé à Londres (London Gold Fixing Price), a fluctué d'un sommet de 1 978 dollars américains à un prix plancher de 1 848 dollars américains l'once d'or. En dollars canadiens, le sommet a été de 2 653 \$ à un prix plancher de 2 479 \$ l'once d'or. Le cours moyen de l'or sur le marché pour le troisième trimestre de 2023 a été de 2 583 \$ l'once, comparativement à 2 257 \$ l'once pour la même période en 2022, ce qui représente une augmentation de 326 \$, soit 14,4 %.

(en dollars par once d'or)	2023			2022				
	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1	Annuel
Cours moyen fixé à Londres (dollars américains)	1 925	1 977	1 892	1 732	1 729	1 875	1 879	1 803
Cours moyen fixé à Londres (dollars)	2 583	2 654	2 558	2 352	2 257	2 393	2 381	2 345
Prix de vente moyen réalisé (dollars)	2 568	2 633	2 619	2 342	2 254	2 400	2 365	2 337

▫ PRESSIONS SUR LES COÛTS

Nous sommes, comme l'ensemble du secteur minier, grandement affectés par les pressions sur les coûts d'investissement et d'exploitation. Dans la mesure où nos activités consomment beaucoup d'énergie, la variation des prix du carburant a une incidence importante sur nos activités et donc, sur les résultats financiers correspondants. Il en est de même pour l'ensemble de nos produits chimiques tels que la chaux, le cyanure et le charbon.

Au Mali, nous achetons notre carburant exclusivement auprès de la société Vivo Energy Mali en franc CFA, la devise locale du Mali, à un prix basé sur le prix fixé par le directeur de l'Office malien des produits pétroliers (l'ONAP). Le prix moyen fixé par le directeur de l'ONAP était de 864 FCFA le litre (équivalent à 1,93 \$) pour le trimestre terminé le 30 septembre 2023 comparativement à 832 FCFA le litre (équivalent à 1,67 \$) pour la même période en 2022.

En République de Guinée, nous achetons notre carburant exclusivement auprès de la société H COPEG en franc guinéen, la devise locale de la République de Guinée, à un prix basé sur le prix moyen fixé par la Société Nationale des Pétroles qui était de 14 115 francs guinéens (GNF) le litre (équivalent à 2,20\$) pour le trimestre terminé le 30 septembre 2023.

La mise en service de la centrale solaire confirme la pertinence du choix de cet investissement puisque celle-ci diminuera potentiellement l'impact de la hausse des prix du carburant et démontre notre engagement environnemental. Veuillez-vous reporter à la section « Risques et incertitudes » du présent document.

▫ DEVICES

Nos activités d'exploitation et d'exploration minières sont menées en Afrique : au Mali et en République de Guinée. Par conséquent, une portion des coûts opérationnels et des dépenses d'investissement est libellée en devises étrangères, principalement en euro qui est notre monnaie fonctionnelle pour le Mali. Le FCFA est actuellement à un taux fixe de 655,957 FCFA pour 1 euro. Notre monnaie fonctionnelle en République de Guinée est le GNF et est sujet aux fluctuations du marché.

Durant le trimestre terminé le 30 septembre 2023, la moyenne du dollar canadien par rapport à l'euro était à la hausse de 0,145 comparativement à la même période en 2022. Puisque la majorité de nos coûts sont libellés en devises étrangères autres que le dollar canadien, les fluctuations des taux de change entre l'euro et le dollar canadien ont eu un impact négatif sur nos coûts.

Les taux de change entre l'euro (EUR) et le dollar canadien (\$) se présentent comme suit :

EUR / \$	2023	2022
30 septembre (clôture)	1,433	1,338
31 décembre (clôture)	---	1,446
Troisième trimestre (moyenne)	1,460	1,314

Étant donné que la Société a fait l'acquisition du Groupe Sycamore en novembre 2022, il n'y a pas eu d'impact de fluctuations des taux de change sur nos coûts libellés en GNF.

Les taux de change entre le franc guinéen (GNF) le dollar canadien (\$) se présentent comme suit :

GNF / \$	2023	2022
30 septembre (clôture)	0,0001572	---
31 décembre (clôture)	---	0,0001583
Troisième trimestre (moyenne)	0,0001561	---

2 RÉSULTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

	Périodes de trois mois terminées les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Onces d'or produites	13 375	11 124	37 520	35 398
Onces d'or vendues	14 090	13 644	37 830	38 295
	\$	\$	\$	\$
EXPLOITATION MINIÈRE				
Revenus - ventes d'or	36 188 940	30 749 561	98 518 580	89 441 881
Charges d'exploitation minière	(10 679 996)	(9 615 185)	(30 239 337)	(25 974 168)
Redevances minières	(1 124 569)	(955 430)	(3 049 434)	(2 768 525)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	(6 044 994)	(3 368 998)	(15 624 432)	(8 255 851)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION MINIÈRE	18 339 381	16 809 948	49 605 377	52 443 337
AUTRES CHARGES				
Charges administratives	(7 438 676)	(5 369 409)	(22 152 380)	(14 114 909)
Charges d'exploration et d'évaluation	(186 779)	---	(312 245)	---
Coût de la rémunération en options d'achat d'actions	(422 674)	(863 180)	(422 674)	(863 180)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	(82 486)	(18 813)	(248 073)	(41 466)
Radiation d'immobilisations corporelles	---	(1 534)	(8 933)	(23 068)
Autres produits (charges)	(124 196)	20 163	(132 492)	62 223
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	10 084 570	10 577 175	26 328 580	37 462 937
CHARGES FINANCIÈRES				
Charges financières	(671 495)	(417 872)	(2 099 523)	(733 400)
Gains (pertes) de change	(459 146)	(499 031)	289 007	(254 274)
Variation de la juste valeur des bons de souscription	352 877	---	410 890	---
RÉSULTAT AVANT L'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT	9 306 806	9 660 272	24 928 954	36 475 263
Charge d'impôt sur le résultat	(2 473 353)	(2 671 409)	(6 257 355)	(7 805 531)
RÉSULTAT NET	6 833 453	6 988 863	18 671 599	28 669 732
ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES:				
Résultat net	6 243 934	6 448 074	17 215 106	26 771 188
Résultat de base par action	0,007	0,011	0,019	0,045
Résultat dilué par action	0,007	0,011	0,019	0,044
Résultat net ajusté ⁽¹⁾	6 772 877	7 811 819	16 946 816	27 911 710
Résultat de base ajusté par action ⁽¹⁾	0,008	0,013	0,019	0,046
FLUX DE TRÉSORERIE				
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	10 169 150	5 210 524	34 427 360	16 086 631
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par action ⁽¹⁾	0,011	0,009	0,038	0,027

¹ Mesure financière non conforme aux IFRS, ratio non conforme aux IFRS, ou mesure financière supplémentaire. Veuillez vous reporter à la section intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » du présent rapport de gestion pour une définition de ces mesures et leur rapprochement avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable, selon le cas.

Commentaires relatifs aux informations sur les périodes de trois mois terminées les 30 septembre :

- Les ventes d'or se sont élevées à 36 188 940 \$ au cours du troisième trimestre de 2023 comparativement à 30 749 561 \$ pour la même période en 2022. L'écart favorable de 5 439 379 \$ est attribuable à une augmentation du prix de vente moyen réalisé par once vendue, soit de 2 568 \$ comparativement à 2 254 \$, ainsi qu'une augmentation du nombre d'onces vendues de 3,3 % (14 090 onces d'or comparativement à 13 644 onces d'or).
- Les charges d'exploitation minière se sont élevées à 10 679 996 \$ au cours du troisième trimestre de 2023, alors que pour la même période en 2022, elles s'étaient élevées à 9 615 185 \$. Cette hausse de 11,1 % est en lien avec la hausse des prix d'achat des réactifs ainsi qu'une augmentation des fournitures et services d'exploitation. À la suite de la mise hors service de la centrale solaire du site de Nampala en décembre 2022 par suite de dommages subis et au processus graduel de remise en fonction depuis, des réductions d'obligations locatives ont été obtenues de 507 371 \$ et ont été constatées en réduction des charges d'exploitation minière pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2023.
- L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles de l'exploitation minière est passé de 3 368 998 \$ pour le troisième trimestre de 2022 comparativement à 6 044 994 \$ pour la même période en 2023. Cette hausse est principalement attribuable à l'amortissement des frais de découverte.
- Les charges administratives ont été de 7 438 676 \$ au troisième trimestre de 2023 comparativement à 5 369 409 \$ pour la même période en 2022. Cette hausse de 38,5 % résulte principalement d'une augmentation du personnel à la suite de l'acquisition du Groupe Sycamore et d'une demande accrue en services professionnels.
- Le coût de la rémunération en options d'achat d'actions est de 422 674 \$ au troisième trimestre de 2023 comparativement à 863 180 \$ à la même période en 2022.
- Les charges financières ont été de 671 495 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2023 comparativement à 417 872 \$ pour la même période en 2022. Cette augmentation est liée entre autres à l'augmentation de l'utilisation des marges de crédit durant cette période ainsi qu'aux intérêts qui découlent du prêt-relais d'un montant de 205 348 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2023.

À la suite de l'obtention du prêt-relais en avril dernier, une charge d'intérêts de 905 000 \$ a été comptabilisée pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2023, dont 787 350 \$ a été capitalisée dans les frais d'exploration de la propriété de Kiniéro et dans les immobilisations corporelles. De plus, dans le cadre de ce financement, la Société a engagé des frais de 1 595 145 \$ et attribué 611 259 \$ de la juste valeur des bons de souscription émis à titre de frais de financement. Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2023, ces frais de financement différés ont généré la comptabilisation d'intérêts effectifs sur le prêt-relais de 674 598 \$, dont un montant de 586 900 \$ a été capitalisé dans les frais d'exploration de la propriété de Kiniéro, ainsi que dans les immobilisations corporelles.

- Nous avons inscrit une charge d'impôt sur le résultat de 2 473 353 \$ comparativement à 2 671 409 \$ pour la même période en 2022.

Les éléments ci-dessus conduisent à un résultat net de 6 833 453 \$ comparativement à 6 988 863 \$ au troisième trimestre de 2022, soit une diminution de 2,2 %, et un résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires de 6 243 934 \$ comparativement à 6 448 074 \$ au troisième trimestre de 2022.

Commentaires relatifs aux informations sur les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre :

- Les ventes d'or sont supérieures de 10,1 %, soit de 98 518 580 \$ comparativement à 89 441 881 \$ en 2022, en raison de la hausse du prix de vente moyen réalisé qui contrebalance la baisse des onces d'or vendues de 1,2 % en 2023 (37 830 onces pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2023 vs 38 295 onces pour la même période en 2022).
- Pour les neuf premiers mois de 2023, les charges d'exploitation minière sont supérieures de 16,4 % par rapport à la même période en 2022, représentant une hausse de 4 265 169 \$. Cette augmentation s'explique avec la hausse des prix d'achat des réactifs ainsi qu'une augmentation des fournitures et services d'exploitation.

- L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles de l'exploitation minière a presque doublé passant de 8 255 851 \$ pour les neuf premiers mois de 2022 comparativement à 15 624 432 \$ pour la même période en 2023. Cette hausse est principalement attribuable à l'amortissement des frais de découverte.
- Les charges administratives ont été de 22 152 380 \$ pour les neuf premiers mois de 2023 comparativement à 14 114 909 \$ pour la même période en 2022. Cette hausse de 56,9 % s'explique par l'ajout du Groupe Sycamore qui a engendré une augmentation du personnel administratif et des services professionnels pour supporter Robex dans sa croissance.
- Le coût de la rémunération en options d'achat d'actions est de 422 674 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2023 comparativement à 863 180 \$ pour la même période en 2022.
- Les charges financières ont augmenté de 1 366 123 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2023 comparative à la même période en 2022. Cette hausse est liée entre autres à l'augmentation de l'utilisation des marges de crédit durant cette période ainsi qu'aux intérêts sur les nouvelles obligations locatives et le prêt-relais.

À la suite de l'obtention du prêt-relais en avril dernier, une charge d'intérêts de 1 414 621 \$ a été comptabilisée pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2023, dont 1 230 720 \$ a été capitalisée dans les frais d'exploration de la propriété de Kiniéro et dans les immobilisations corporelles. De plus, dans le cadre de ce financement, la Société a engagé des frais de 1 595 145 \$ et attribué 611 259 \$ de la juste valeur des bons de souscription émis à titre de frais de financement. Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2023, ces frais de financement différés ont généré la comptabilisation d'intérêts effectifs sur le prêt-relais de 1 428 624 \$, dont un montant de 1 242 903 \$ a été capitalisé dans les frais d'exploration de la propriété de Kiniéro, ainsi que dans les immobilisations corporelles.

- La Société a inscrit une charge d'impôt sur le résultat de 6 257 355 \$ pour les neuf premiers mois de 2023, en baisse de 1 548 176 \$ par rapport à la même période en 2022.
- Le résultat net de 18 671 599 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2023 est en baisse de 34,9 % par rapport au résultat net de 28 669 732 \$ pour la même période en 2022.

2.1 RÉSULTATS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

La Société exerce ses activités d'exploitation et d'exploration minière dans le secteur des métaux précieux. Les secteurs opérationnels présentés rendent compte de la structure de gestion de la Société et de la manière dont le principal décideur opérationnel de la Société évalue la performance commerciale. Pour l'exploitation minière, chaque mine constitue un secteur opérationnel tandis que pour l'exploration minière, chaque zone géographique constitue un secteur opérationnel aux fins de l'information financière.

Nos secteurs opérationnels se définissent comme suit :

1. Exploitation minière (or) - Mine de Nampala : Ce secteur regroupe toutes les activités dans la chaîne de valeur de la production d'or de la mine de Nampala, que ce soit sur le lieu de production au Mali, les activités d'affinage en Suisse et les activités administratives, et ce, quel que soit le pays.
2. Exploration minière - Biens miniers de la République de Guinée : Ce secteur regroupe toutes les activités pour supporter le développement des biens miniers de la République de Guinée.
3. Exploration minière - Biens miniers du Mali : Ce secteur regroupe toutes les activités pour supporter le développement des biens miniers du Mali.
4. Gestion corporative : Ce secteur comprend toutes les autres activités non rattachées directement aux trois premiers secteurs.

La Société évalue la performance de ses secteurs opérationnels principalement en fonction du résultat opérationnel, comme le montrent les tableaux qui suivent.

Période de trois mois terminée le 30 septembre 2023					
	Exploitation minière (or) - Nampala	Exploration minière - Guinée	Exploration minière - Mali	Gestion corporative	Total
\$					
EXPLOITATION MINIÈRE					
Revenus – ventes d’or	36 188 940	---	---	---	36 188 940
Charges d’exploitation minière	(10 679 996)	---	---	---	(10 679 996)
Redevances minières	(1 124 569)	---	---	---	(1 124 569)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	(6 044 994)	---	---	---	(6 044 994)
RÉSULTAT D’EXPLOITATION MINIÈRE	18 339 381	---	---	---	18 339 381
AUTRES CHARGES					
Charges administratives	(3 085 409)	(900 488)	(400)	(3 452 379)	(7 438 676)
Charges d’exploration et d’évaluation	(186 779)	---	---	---	(186 779)
Coût de la rémunération en options d’achat d’actions	---	---	---	(422 674)	(422 674)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	---	(63 962)	---	(18 524)	(82 486)
Autres produits (charges)	29 975	(138 028)	---	(16 143)	(124 196)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	15 097 168	(1 102 478)	(400)	(3 909 720)	10 084 570
CHARGES FINANCIÈRES					
Charges financières	(437 545)	(6 904)	(2 469)	(224 577)	(671 495)
Gains (pertes) de change	(329 728)	338 552	6	(467 976)	(459 146)
Variation de la juste valeur des bons de souscription	---	---	---	352 877	352 877
RÉSULTAT AVANT L’IMPÔT SUR LE RÉSULTAT	14 329 895	(770 830)	(2 863)	(4 249 396)	9 306 806
Charge d’impôt sur le résultat	(1 544 636)	---	---	(928 717)	(2 473 353)
RÉSULTAT NET	12 785 259	(770 830)	(2 863)	(5 178 113)	6 833 453

Période de trois mois terminée le 30 septembre 2022

\$

	Exploitation minière (or) - Nampala	Exploration minière - Guinée	Exploration minière - Mali	Gestion corporate	Total
EXPLOITATION MINIÈRE					
Revenus – ventes d’or	30 749 561	---	---	---	30 749 561
Charges d’exploitation minière	(9 615 185)	---	---	---	(9 615 185)
Redevances minières	(955 430)	---	---	---	(955 430)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	(3 368 998)	---	---	---	(3 368 998)
RÉSULTAT D’EXPLOITATION MINIÈRE	16 809 948	---	---	---	16 809 948
AUTRES CHARGES					
Charges administratives	(2 994 955)	---	(33 774)	(2 340 680)	(5 369 409)
Coût de la rémunération en options d’achat d’actions	---	---	---	(863 180)	(863 180)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	---	---	---	(18 813)	(18 813)
Radiation d’immobilisations corporelles	(1 534)	---	---	---	(1 534)
Autres produits	20 163	---	---	---	20 163
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	13 833 622	---	(33 774)	(3 222 673)	10 577 175
CHARGES FINANCIÈRES					
Charges financières	(398 948)	---	(1 086)	(17 838)	(417 872)
Gains (pertes) de change	(697 833)	---	(981)	199 783	(499 031)
RÉSULTAT AVANT L’IMPÔT SUR LE RÉSULTAT	12 736 841	---	(35 841)	(3 040 728)	9 660 272
Charge d’impôt sur le résultat	(2 312 299)	---	---	(359 110)	(2 671 409)
RÉSULTAT NET	10 424 542	---	(35 841)	(3 399 838)	6 988 863

Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2023					
	Exploitation minière (or) - Nampala	Exploration minière - Guinée	Exploration minière - Mali	Gestion corporative	Total
\$					
EXPLOITATION MINIÈRE					
Revenus – ventes d’or	98 518 580	---	---	---	98 518 580
Charges d’exploitation minière	(30 239 337)	---	---	---	(30 239 337)
Redevances minières	(3 049 434)	---	---	---	(3 049 434)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	(15 624 432)	---	---	---	(15 624 432)
RÉSULTAT D’EXPLOITATION MINIÈRE	49 605 377	---	---	---	49 605 377
AUTRES CHARGES					
Charges administratives	(9 745 847)	(2 768 454)	(24 729)	(9 613 350)	(22 152 380)
Charges d’exploration et d’évaluation	(312 245)	---	---	---	(312 245)
Coût de la rémunération en options d’achat d’actions	---	---	---	(422 674)	(422 674)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	---	(201 829)	---	(46 244)	(248 073)
Radiation d’immobilisations corporelles	(8 933)	---	---	---	(8 933)
Autres produits (charges)	67 903	(184 255)	---	(16 140)	(132 492)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	39 606 255	(3 154 538)	(24 729)	(10 098 408)	26 328 580
CHARGES FINANCIÈRES					
Charges financières	(1 614 046)	(51 523)	(4 187)	(429 767)	(2 099 523)
Gains (pertes) de change	(144 778)	239 349	36	194 400	289 007
Variation de la juste valeur des bons de souscription	---	---	---	410 890	410 890
RÉSULTAT AVANT L’IMPÔT SUR LE RÉSULTAT	37 847 431	(2 966 712)	(28 880)	(9 922 885)	24 928 954
Charge d’impôt sur le résultat	(5 891 814)	---	---	(365 541)	(6 257 355)
RÉSULTAT NET	31 955 617	(2 966 712)	(28 880)	(10 288 426)	18 671 599
ACTIFS PAR SECTEUR AU 30 SEPTEMBRE 2023	152 900 592	128 976 855	12 165 966	17 603 194	311 646 607
PASSIFS PAR SECTEUR AU 30 SEPTEMBRE 2023	37 244 715	6 467 758	326 480	53 277 615	97 316 568

Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2022

\$

	Exploitation minière (or) - Nampala	Exploration minière - Guinée	Exploration minière - Mali	Gestion corporative	Total
EXPLOITATION MINIÈRE					
Revenus – ventes d’or	89 441 881	---	---	---	89 441 881
Charges d’exploitation minière	(25 974 168)	---	---	---	(25 974 168)
Redevances minières	(2 768 525)	---	---	---	(2 768 525)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	(8 255 851)	---	---	---	(8 255 851)
RÉSULTAT D’EXPLOITATION MINIÈRE	52 443 337	---	---	---	52 443 337
AUTRES CHARGES					
Charges administratives	(8 781 421)	---	(54 177)	(5 279 311)	(14 114 909)
Coût de la rémunération en options d’achat d’actions	---	---	---	(863 180)	(863 180)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	---	---	---	(41 466)	(41 466)
Radiation d’immobilisations corporelles	(23 068)	---	---	---	(23 068)
Autres produits	62 223	---	---	---	62 223
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	43 701 071	---	(54 177)	(6 183 957)	37 462 937
CHARGES FINANCIÈRES					
Charges financières	(696 056)	---	(3 630)	(33 714)	(733 400)
Gains (pertes) de change	(736 704)	---	(1 962)	484 392	(254 274)
RÉSULTAT AVANT L’IMPÔT SUR LE RÉSULTAT	42 268 311	---	(59 769)	(5 733 279)	36 475 263
Charge d’impôt sur le résultat	(7 412 346)	---	---	(393 185)	(7 805 531)
RÉSULTAT NET	34 855 965	---	(59 769)	(6 126 464)	28 669 732
ACTIFS PAR SECTEUR AU 31 DÉCEMBRE 2022	153 382 483	85 698 557	11 519 407	1 160 861	251 761 308
PASSIFS PAR SECTEUR AU 31 DÉCEMBRE 2022	48 787 713	4 488 470	228 815	1 701 987	55 206 985

Commentaires relatifs aux informations sur les périodes de trois mois terminées les 30 septembre :

Le résultat d’exploitation minière (or) - Mine de Nampala a atteint 18 339 381 \$ au troisième trimestre de 2023 comparativement à 16 809 948 \$ pour la même période en 2022. Voici les explications :

- Les revenus de ventes d’or se sont élevés à 36 188 940 \$ comparativement à 30 749 561 \$ pour la même période en 2022. L’écart favorable de 5 439 379 \$ est attribuable à une augmentation du prix de vente moyen réalisé par once vendue de 2 568 \$ comparativement à 2 254 \$, ainsi qu’une augmentation de 3,3 % du nombre d’onces vendues.
- Les charges d’exploitation minière se sont élevées à 10 679 966 \$, alors que pour la même période en 2022, elles s’étaient élevées à 9 615 185 \$. Cette hausse de 11,1 % est en lien avec la hausse du nombre d’onces vendues, ainsi qu’à l’augmentation des prix d’achat de certains réactifs utilisés.
- La charge d’amortissement qui a pratiquement doublé comparativement à la même période en 2022 est attribuable à l’amortissement des frais de découverte des fosses.

Les coûts administratifs de l’exploitation minière (or) - Mine de Nampala ont augmenté de 3,0 %, soit de 3 085 409 \$ comparativement à 2 994 955 \$ pour la même période en 2022.

Le résultat du nouveau secteur opérationnel de l’exploration minière - Biens miniers de la République de Guinée est de 1 102 478 \$ négatif. Les principaux coûts administratifs sont la rémunération du personnel, la consommation de carburants, et tous les autres coûts de soutien aux opérations. Un gain de change de 338 552 \$ vient réduire cette perte pour le troisième trimestre 2023 à 770 830 \$.

La perte opérationnelle de la gestion corporative s'élève à 3 909 720 \$ comparativement à 3 222 673 \$ pour la même période en 2022. Cette augmentation s'explique notamment par des embauches destinées à supporter la croissance du Groupe et des demandes de support par les divers cabinets comptables et juridiques.

Commentaires relatifs aux informations sur les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre :

Le résultat de l'exploitation minière (or) - Mine de Nampala a atteint 49 605 377 \$ comparativement à 52 443 337 \$ pour la même période en 2022. Voici les explications :

- Les revenus de ventes d'or sont supérieurs de 10,1 %, soit de 98 518 580 \$ comparativement à 89 441 881 \$ pour la même période en 2022, en raison de la hausse du prix de vente moyen réalisé et ce, malgré une légère baisse des quantités vendues de 1,2 %.
- Les charges d'exploitation minière se sont élevées à 30 239 337 \$ pour les neuf premiers mois de 2023 comparativement à 25 974 168 \$ pour la même période en 2022. Cette hausse de 16,4 % est en lien avec la hausse des prix d'achat des réactifs ainsi qu'une augmentation des fournitures et services d'exploitation.
- La charge d'amortissement qui a pratiquement doublé est attribuable à l'amortissement des frais de découverte des fosses.

Les coûts administratifs de l'exploitation minière (or) - Mine de Nampala ont augmenté de 11,0 %, soit de 9 745 847 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2023 comparativement à 8 781 421 \$ pour la même période en 2022. Nous pouvons expliquer cette augmentation des coûts en lien avec l'entretien des bâtisses et bureaux administratifs se rapportant aux réparations nécessaires à la suite de l'incident survenu sur le site minier en décembre 2022.

Le résultat du nouveau secteur opérationnel de l'exploration minière - Biens miniers de la République de Guinée est de 3 154 538 \$ négatif. Les principaux coûts administratifs sont la rémunération du personnel, la consommation de carburants, et tous les autres coûts de soutien aux opérations. Un gain de change vient réduire cette perte pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2023 à 2 966 712 \$.

La perte opérationnelle de la gestion corporative s'élève à 10 098 408 \$ comparativement à 6 183 957 \$ en 2022. Cette augmentation s'explique notamment par des embauches destinées à supporter la croissance du Groupe et des demandes de support par les divers cabinets comptables et juridiques.

2.2 SITUATION FINANCIÈRE

Le tableau suivant résume la situation de l'actif total de la Société :

	Au 30 septembre 2023 \$	Au 31 décembre 2022 \$	Variations \$
ACTIF			
ACTIF COURANT			
Trésorerie	18 142 145	3 611 406	14 530 739
Stocks	16 389 115	17 648 967	(1 259 852)
Débiteurs	8 411 186	8 867 852	(456 666)
Charges payées d'avance	788 176	805 914	(17 738)
Dépôts versés	1 079 078	1 161 559	(82 481)
Frais de financement différés	2 116 156	---	2 116 156
	46 925 856	32 095 698	14 830 159
ACTIF NON COURANT			
TVA à recevoir	2 452 862	258 386	2 194 476
Dépôts versés sur les immobilisations corporelles	21 884 287	3 791 457	18 092 830
Biens miniers	104 914 406	87 831 409	17 082 997
Immobilisations corporelles	134 914 262	127 397 473	7 516 789
Immobilisations incorporelles	554 934	386 885	168 049
ACTIF TOTAL	311 646 607	251 761 308	59 885 298

Au 30 septembre 2023, notre actif total s'établissait à 311 646 607 \$ comparativement à 251 761 308 \$ au 31 décembre 2022. Cette augmentation s'explique principalement par :

- L'augmentation des dépôts versés de 18 092 830 \$ sur les immobilisations corporelles en majorité pour le projet de minier en République de Guinée ;
- L'augmentation des biens miniers de 17 082 997 \$, dont 16 429 115 \$ sur la propriété de Kiniéro et 409 814 \$ sur celle de Gladié ;
- L'augmentation des acquisitions d'immobilisations corporelles nettes de 7 516 789 \$, incluant entre autres la capitalisation de 12 753 989 \$ à titre de frais de découverte pour la mine de Nampala, 1 935 391 \$ d'acquisitions d'équipements, outillages, matériels roulants et divers aménagements pour Nampala et 8 584 036 \$ d'acquisitions pour la préparation de la construction du projet minier de Kiniéro, contrebalancée par 15 872 505 \$ d'amortissement.

Sur une base sectorielle, l'actif total de la Société est réparti comme suit au 30 septembre 2023 : 152 900 592 \$ pour l'exploitation minière (or) de Nampala, 128 976 855 \$ pour l'exploration minière en République de Guinée, 12 165 966 \$ pour l'exploration minière au Mali et 17 603 194 \$ pour la gestion corporative.

Sur une base sectorielle, l'actif total de la Société est réparti comme suit au 31 décembre 2022 : 153 382 483 \$ pour l'exploitation minière (or) de Nampala, 85 698 557 \$ pour l'exploration minière en République de Guinée, 11 519 407 \$ pour l'exploration minière au Mali et 1 160 861 \$ pour la gestion corporative.

Le tableau suivant résume la situation du passif total de la Société :

	Au 30 septembre 2023 \$	Au 31 décembre 2022 \$	Variations \$
PASSIF			
PASSIF COURANT			
Marges de crédit	5 355 331	11 370 939	(6 015 608)
Créditeurs	19 086 832	17 957 004	1 129 828
Prêt-relais	46 557 832	---	46 557 832
Partie courante de la dette à long terme	219 713	1 343 591	(1 123 878)
Partie courante des obligations locatives	1 790 786	1 087 477	703 309
	73 010 494	31 759 011	41 251 483
PASSIF NON COURANT			
Dette à long terme	---	51 624	(51 624)
Bons de souscription	1 946 823	---	1 946 823
Passif environnemental	456 280	424 138	32 142
Obligations locatives	10 539 921	11 431 265	(891 344)
Passifs d'impôt différé	9 902 599	10 106 230	(203 631)
Autres passifs à long terme	1 460 451	1 434 717	25 734
	97 316 568	55 206 985	42 109 583
PASSIF TOTAL			
CAPITAUX PROPRES			
Capital-actions émis	122 617 189	122 475 271	141 918
Capital-actions à émettre	12 574 569	11 719 099	855 470
Réserve d'options d'achat d'actions	4 173 003	3 802 417	370 586
Bénéfices non répartis	72 097 334	54 882 228	17 215 106
Cumul des autres éléments du résultat global	(1 583 196)	308 168	(1 891 364)
	209 878 899	193 187 183	16 691 716
Participation ne donnant pas le contrôle	4 451 140	3 367 140	1 084 000
	214 330 039	196 554 323	17 775 716
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES TOTAL	311 646 607	251 761 308	59 885 299

Sur une base sectorielle, le passif total de la Société est réparti comme suit au 30 septembre 2023 : 37 244 715 \$ pour l'exploitation minière (or) de Nampala, 6 467 758 \$ pour l'exploration minière en République de Guinée, 326 480 \$ pour l'exploration minière au Mali et 53 277 615 \$ pour la gestion corporative.

Sur une base sectorielle, le passif total de la Société est réparti comme suit au 31 décembre 2022 : 48 787 713 \$ pour l'exploitation minière (or) de Nampala, 4 488 470 \$ pour l'exploration minière en République de Guinée, 228 815 \$ pour l'exploration minière au Mali et 1 701 987 \$ pour la gestion corporative.

Au 30 septembre 2023, notre passif total s'établissait à 97 316 568 \$ comparativement à 55 206 985 \$ au 31 décembre 2022. Cette hausse de 42 109 583 \$ s'explique en majeure partie par l'obtention d'une facilité de prêt-relais d'un montant de 46 557 832 \$ au cours des neuf premiers mois de 2023 contrebalancée en partie par la diminution des marges de crédit de 6 015 608 \$.

Prêt-relais

Le 30 janvier 2023, la Société a signé une lettre mandat désignant Taurus Mining Finance Fund No.2 L.P. (« Taurus ») comme arrangeur exclusif d'un programme de financement totalisant 115 M\$ US en vue de la mise en valeur du projet aurifère de Kiniéro, en République de Guinée.

Le 20 avril 2023, la Société a clôturé la première partie de ce programme de financement, une facilité de prêt-relais pour un montant maximal de 35 M\$ US. La Société a été en mesure de tirer sur le prêt-relais pour un montant total de 34 968 420 \$ US, soit 47 335 613 \$. Grâce à cette facilité, la Société a été en mesure d'avancer la préparation du projet de construction de la mine de Kiniéro. En vertu de ce prêt-relais, la Société s'est engagée à respecter certaines conditions ainsi que des ratios financiers, lesquels étaient respectés au 30 septembre 2023. Le prêt-relais viendra à échéance le 22 décembre prochain.

Si la Direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds ou repousser l'échéance du prêt-relais, la Société pourrait alors être en défaut de remboursement du prêt-relais lequel est garanti par les actions de la Société dans le Groupe Sycamore. Afin de remédier au défaut, Taurus pourrait prendre des actions contre la Société et/ou exercer ses garanties auquel cas, les montants réalisés à titre d'actifs pourraient être moins élevés que les montants inscrits dans les présents états financiers et pourrait affecter la liquidité de la Société.

Malgré le fait que la Direction ait réussi à obtenir du financement dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir, et rien ne garantit que ces sources de financement ou ces initiatives, telles que repousser l'échéance du prêt-relais, à finaliser le montage financier ou à trouver des sources de financements alternatives, seront accessibles à la Société ni qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour la Société.

En parallèle, Taurus et la Société collaborent actuellement à la négociation des modalités de la deuxième partie du montage financier, soit la facilité de financement de projet de 115 M\$ US, comprenant une facilité en cas de dépassement des coûts de 15 M\$ US.

Marges de crédit

Au 30 septembre 2023, la Société détenait trois marges de crédit autorisées de banques maliennes pour un montant maximal de 16 381 447 \$ (7 500 000 000 francs CFA) portant intérêt au taux annuel de 7,75 % ou 8 % selon le cas. Considérant la limite d'utilisation totale des marges de crédit imposée par Taurus de 3 956 164 \$ (4 000 000 \$ US) dans le cadre du prêt-relais, la Société n'a pas renouvelé une de ses marges de crédit de 1 092 096 \$ (500 000 000 francs CFA), échue depuis le 31 octobre dernier. La Société a toutefois l'intention de renouveler ses deux autres marges de crédit qui viendront à échéance le 30 novembre 2023 et le 3 avril 2024.

Emprunts bancaires

Au cours des neuf premiers mois de 2023, la Société a remboursé entièrement un de ses emprunts bancaires. Ainsi, au 30 septembre 2023, la dette à long terme de la Société était composée de deux emprunts bancaires auprès de banques maliennes, garantis par un nantissement à hauteur du matériel roulant financier. Ces deux emprunts restants seront remboursés mensuellement et les paiements en capital requis au cours des 12 prochains mois sont de 219 713 \$.

Bons de souscription

De plus, comme condition au prêt-relais, la Société a émis, le 19 avril 2023, 22,5 millions de bons de souscription d'actions ordinaires non transférables à Taurus au prix d'exercice de 0,39 \$ par action ordinaire. Au 30 septembre 2023, la juste valeur de ces bons de souscription étaient de 1 946 823 \$.

Les bons de souscription expireront à la première des éventualités suivantes :

- i) la date qui tombe quatre (4) ans après la date de clôture du prêt-relais, sous réserve d'une résiliation anticipée advenant le remboursement intégral du financement de projet qui peut être fourni par Taurus ; ou

- ii) la date qui tombe un (1) an après la date de clôture du prêt-relais, si le crédit-relais est entièrement remboursé au plus tard à cette date au moyen du refinancement du crédit-relais avec un prêteur ou un groupe de prêteurs tiers qui n'est pas directement ou indirectement lié à Taurus ou membre de son groupe.

Enfin, si le crédit-relais est réduit ou partiellement remboursé au cours de la première année de sa durée autrement que par l'utilisation d'un autre instrument de financement fourni par Taurus ou des entités liées à Taurus ou des entités membres de son groupe, la durée assortie à un nombre proportionnel de bons de souscription sera réduite.

2.3 FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant résume les mouvements des flux de trésorerie :

	Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2023	2022
	\$	\$
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS SUIVANTES		
Exploitation		
Résultat net de la période	18 671 599	28 669 732
Ajustements pour		
Charges financières	2 099 523	733 400
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	15 872 505	8 297 317
Charge d'impôt différé sur le résultat	(110 484)	1 074 455
Variation de la juste valeur des bons de souscription	(410 890)	---
Réduction des charges d'exploitation minière en lien avec les obligations locatives	(1 541 712)	---
Pertes de change non réalisées	457 183	569 043
Radiation d'immobilisations corporelles	8 933	23 068
Coût de la rémunération en options d'achat d'actions	422 674	863 180
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	2 152 700	(24 961 491)
Variation de la TVA à recevoir	(2 297 307)	1 265 363
Variation des autres passifs à long terme	39 208	---
Intérêts payés	(936 572)	(447 436)
	34 427 360	16 086 631
Investissement		
Variation des dépôts versés	(17 853 137)	480 207
Acquisition de biens miniers	(14 842 778)	(1 618 916)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(23 253 205)	(21 668 682)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(120 378)	(123 365)
	(56 069 498)	(22 930 756)
Financement		
Prêt-relais contracté	46 960 669	---
Frais de financement différés	(1 964 847)	---
Remboursement de la dette à long terme	(1 177 109)	(4 088 191)
Variation des marges de crédit	(5 902 111)	---
Versement sur les obligations locatives	(12 873)	(561 989)
Émissions d'actions ordinaires à la suite de l'exercice d'options d'achat d'actions	89 830	126 250
Dividendes payés	(80 982)	---

	37 912 577	(4 523 930)
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie	(1 739 700)	(1 536 469)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	14 530 739	(12 904 524)
Trésorerie au début de la période	3 611 406	20 721 807
Trésorerie à la fin de la période	18 142 145	7 817 283

La trésorerie du Groupe est passée de 3 611 406 \$ au 31 décembre 2022 à 18 142 145 \$ au 30 septembre 2023. La trésorerie au 30 septembre 2023 inclut une partie du prêt-relais encaissé, ce qui explique cette variation à la hausse importante. Une analyse des flux de trésorerie pour les activités d'exploitation, d'investissement et de financement est présentée ci-dessous.

Activité d'exploitation

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2023, les activités d'exploitation ont généré des flux de trésorerie positifs de 34 427 360 \$ comparativement à 16 086 631 \$ en 2022. Voici les principales variations :

- Baisse du résultat net de 9 998 133 \$
- Augmentation de la TVA à recevoir à long terme de 3 562 670 \$
- Réduction des charges d'exploitation minière en lien avec les obligations locatives de 1 541 712 \$
- Variation nette positive des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de 27 114 191 \$

Le tableau suivant explique l'écart positif de 27 114 191 \$ des éléments hors trésorerie du fonds de roulement pour les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre 2023 et 2022. Plus précisément :

- Baisse des débiteurs de 14 149 713 \$
- Baisse des stocks de 4 563 077 \$
- Augmentation des créditeurs de 7 921 848 \$

	Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2023	2022
	\$	\$
<i>Variation nette des éléments hors trésorerie de fonds de roulement</i>		
Diminution (augmentation) de l'actif courant		
Débiteurs	521 300	(13 628 413)
Stocks	1 110 603	(3 452 474)
Charges payées d'avance	(3 473)	253 473
Dépôts versés	65 368	(671 132)
	1 693 797	(17 498 546)
Augmentation (diminution) du passif courant		
Créditeurs	458 903	(7 462 945)
	2 152 700	(24 961 491)

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités d'investissement se sont établis à 56 069 498 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2023, comparativement à 22 930 756 \$ pour la même période en 2022. Cette hausse est principalement due aux dépôts versés aux fournisseurs pour l'achat d'équipements en relation avec la construction de la future usine de Kiniéro et aux frais de développement engagés sur notre propriété de Kiniéro au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2023.

Au cours des neuf premiers mois de 2023, la Société a décaissé pour l'acquisition d'immobilisations corporelles un montant de 23 253 205 \$, qui inclut des coûts de production capitalisés à titre de frais de découverte de 12 753 989 \$, alors que pour la même période en 2022, le total décaissé était de 21 668 682 \$, incluant des coûts de production capitalisés à titre de frais de découverte de 15 878 396 \$.

Activités de financement

Pour les neuf premiers mois de 2023, les flux de trésorerie générés dans le cadre des activités de financement se sont élevés à 37 912 577 \$ comparativement à des flux de trésorerie utilisés de 4 523 930 \$ pour la même période en 2022.

Au cours des neuf premiers mois de 2023, la Société a encaissé le prêt-relais pour un montant total de 46 960 669 \$ et payé 1 964 847 \$ de frais de financement dans le cadre du programme de financement pour le projet aurifère de Kiniéro, en Guinée.

Nous avons diminué l'utilisation de nos marges de crédit de 5 902 111 \$, ainsi que remboursé 1 177 109 \$ sur la dette à long terme.

Au cours des neuf premiers mois de 2022, la Société avait remboursé sa dette à long terme pour un montant de 4 088 491 \$ conformément aux calendriers de remboursements prévus, et effectué des versements sur ses obligations locatives pour un montant de 561 989 \$.

3 AUTRES ÉLÉMENTS

3.1 ARRANGEMENTS HORS BILAN

En date du présent rapport de gestion, la Société n'a conclu aucun arrangement hors bilan.

3.2 ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS

Obligations d'achats

Au 30 septembre 2023, la Société s'est engagée, auprès de différents fournisseurs non liés, pour des prestations de services pour un montant de 30 707 990 \$ (11 883 610 \$ au 31 décembre 2022), des achats d'immobilisations corporelles pour un montant de 9 406 877 \$ (8 352 439 \$ au 31 décembre 2022) ainsi que des achats de stocks de fournitures et pièces de rechange pour un montant de 2 593 255 \$ (5 164 112 \$ au 31 décembre 2022).

Les paiements requis au cours des 12 prochains mois totalisent 42 708 122 \$.

Redevances minières

Les redevances minières présentées dans le résultat d'exploitation minière comprennent des redevances gouvernementales ainsi que des redevances sur les revenus nets de raffinage (« Net Smelter Royalties »). Ces redevances sont impactées par le prix de l'or et la quantité d'or vendue.

- Redevances gouvernementales: Au Mali, le taux de redevances sur les volumes expédiés est de 3 %. Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2023, des redevances gouvernementales d'un montant de 860 979 \$ ont été inscrites à titre de charges (731 973 \$ pour la même période en 2022) et de 2 342 684 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2023 (2 126 132 \$ pour la même période en 2022).
- Redevances NSR : Nous sommes assujettis à des NSR de 1 % à 2 % sur nos différentes propriétés d'exploration. Les NSR n'entreront en vigueur que lorsque nous obtiendrons un permis d'exploitation sur ces propriétés. Pour le permis d'exploitation d'or et de substances minérales de Nampala relativement à une portion de la propriété de Mininko, des NSR de 263 590 \$ et de 706 750 \$ ont respectivement été inscrites à titre de charges pour le trimestre et la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2023 (respectivement 223 457 \$ et 642 394 \$ pour les mêmes périodes en 2022).

Obligations liées à la restauration environnementale

Les activités de la Société sont assujetties à diverses lois et réglementations concernant les provisions pour restauration de l'environnement et fermeture pour lesquelles la Société estime les coûts futurs. La Société constitue une provision selon la meilleure estimation des coûts futurs de remise en état des sites miniers et des installations de production connexes sur une base actualisée. Le passif environnemental présenté dans le passif non courant de la Société de 456 280 \$ est pour le site de Nampala au Mali.

3.3 INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs financiers et les passifs financiers ont été classés dans des catégories qui définissent leur base d'évaluation et, dans le cas des éléments évalués à la juste valeur, qui déterminent si les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat ou dans l'état consolidé du résultat global. Ces catégories sont les suivantes : actifs et passifs financiers à la JVRN et actifs et passifs financiers évalués au coût amorti.

Le seul instrument financier de la Société évalué à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) est le passif dérivé lié aux bons de souscription totalisant 1 946 823 \$ qui est classé au niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur. La juste valeur du passif lié aux bons de souscription a été établie selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. La principale donnée non observable utilisée dans le modèle est la volatilité prévue. Le tableau qui suit présente la valeur comptable des actifs et des passifs classés dans chacune de ces catégories :

	Au 30 septembre 2023 \$	Au 31 décembre 2022 \$
Actifs financiers au coût amorti		
Trésorerie	18 142 145	3 611 406
Débiteurs	274 694	824 471
Dépôts versés	1 079 078	1 161 559
Dépôts versés sur immobilisations corporelles	21 884 287	3 791 457
	41 380 204	9 388 893
Passifs financiers au coût amorti		
Marges de crédit	5 355 331	11 370 939
Créditeurs	12 916 895	12 935 846
Prêt-relais	46 557 832	---
Dettes à long terme	219 713	1 395 215
Autres passifs à long terme	1 460 451	1 434 717
	66 510 222	27 136 717
Passifs financiers à la JVRN		
Bons de souscription	1 946 823	---
	1 946 823	---

La valeur comptable des actifs financiers avoisine la juste valeur en raison de leur échéance rapprochée ainsi que des taux d'intérêt de ces instruments qui avoisinent ceux du marché.

La Société estime que la valeur comptable de tous ses passifs financiers comptabilisés au coût amorti dans ses états financiers consolidés avoisine leur juste valeur. Les actifs et les passifs financiers courants sont évalués à la valeur comptable, qui est considérée comme une estimation raisonnable de leur juste valeur en raison de leur échéance rapprochée. La juste valeur de la dette à long terme n'a pas été déterminée en raison des conditions particulières négociées et des tierces parties concernées.

3.4 TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées de la Société incluent Fairchild Participation S.A. (« Fairchild »), les membres clés du personnel de direction (et/ou la société dans laquelle ils sont actionnaires), les administrateurs indépendants ainsi que les actionnaires importants, et sont restées inchangées par rapport au 31 décembre 2022. Veuillez vous référer au rapport de gestion annuel de la Société disponible sur www.robexgold.com et sur SEDAR+ au www.sedarplus.ca pour plus d'information quant aux transactions entre parties liées.

4 RÉSULTATS TRIMESTRIELS

	2023			2022				2021
	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4
(en milliers de dollars canadiens)								
Résultats								
Revenus – ventes d'or	36 189	29 150	33 180	22 795	30 750	26 359	32 333	34 929
Résultat net	6 833	4 989	6 849	3 519	6 989	8 314	13 367	(7 117)
Résultat net attribuable:								
- Actionnaires ordinaires	6 244	4 587	6 384	3 382	6 448	7 818	12 505	(7 339)
- Participation ne donnant pas le contrôle	589	402	465	137	541	496	862	222
Résultat de base par action	0,007	0,005	0,008	0,002	0,011	0,013	0,021	(0,012)
Résultat dilué par action	0,007	0,005	0,008	0,002	0,011	0,013	0,021	(0,012)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	10 169	11 349	12 909	10 809	5 211	9 276	1 104	4 647
Données d'exploitation								
Minerai traité (tonnes)	605 604	551 314	524 728	517 486	482 625	515 979	509 374	519 749
Teneur traitée (g/t)	0,75	0,79	0,77	0,76	0,82	0,84	0,82	0,88
Récupération (%)	92,0 %	88,5 %	90,1 %	89,2 %	87,2 %	87,7 %	90,1 %	91,6 %
Onces d'or produites	13 375	12 410	11 735	11 253	11 124	12 185	12 089	13 471
Onces d'or vendues	14 090	11 069	12 670	9 733	13 644	10 981	13 671	15 413
Statistiques (en dollars canadiens)								
Prix de vente moyen réalisé (par once d'or) ¹	2 568	2 633	2 619	2 342	2 254	2 401	2 365	2 266
Coût comptant d'exploitation (par tonne traitée) ¹	16	18	20	17	20	17	17	16
Coût comptant total (par once d'or vendue) ¹	838	832	969	926	811	750	727	821
Coût de maintien tout inclus (par once d'or vendue) ¹	1 083	1 287	1 472	1 953	1 327	1 540	1 166	1 257

Commentaires relatifs aux informations sur les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2023 et 2022 :

Les ventes d'or se sont élevées à 36 188 940 \$ au cours du troisième trimestre de 2023 comparativement à 30 749 561 \$ pour la même période en 2022. L'écart favorable de 5 439 379 \$ est attribuable à une augmentation du prix de vente moyen réalisé par once vendue de 2 568 \$ comparativement à 2 254 \$, ainsi qu'une augmentation de 3,3 % du nombre d'onces vendue (14 090 onces d'or comparativement à 13 644 onces d'or).

¹ Mesure financière non conforme aux IFRS, ratio non conforme aux IFRS, ou mesure financière supplémentaire. Veuillez vous reporter à la section intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » du présent rapport de gestion pour une définition de ces mesures et leur rapprochement avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable, selon le cas.

	T3-2023	T3-2022	Variation
Minerai traité (tonnes)	605 604	482 625	122 979
Teneur traitée (g/t)	0,75	0,82	-0,07
Récupération (%)	92,0%	87,2%	4,8 %
Onces d'or produites	13 375	11 124	2 251

- Malgré la saison des pluies, la Société a traité 122 979 tonnes de plus de minerai au troisième trimestre de 2023 comparativement au même trimestre de 2022. Ceci est lié d'une part à une bonne anticipation de la saison des pluies qui a permis à l'usine de produire très correctement. Et d'autre part, au ratio des tonnes traitées à l'heure plus élevé en 2023 à 6 582 tonnes comparativement à l'objectif de 6 200 tonnes. L'usine a été plus productive et les actions de maintenance préventives effectuées en vue de l'amélioration de la production ont porté leurs fruits.
- La teneur traitée a diminué au troisième trimestre de 2023 en raison du changement des zones d'extraction, mais cette teneur moyenne est conforme avec le plan minier.
- Le taux de récupération du minerai est plus élevé de 4,8 % au troisième trimestre de 2023 comparativement à la même période en 2022. Il est à noter que ce taux varie en fonction du type de minerai traité.
- La production d'onces d'or a augmenté de 2 251 onces au troisième trimestre de 2023, comparativement à la même période en 2022, en raison de la productivité plus élevée pour l'usine.

Commentaires relatifs aux informations sur les périodes de trois mois terminées les 30 juin et 30 septembre 2023 :

Les ventes d'or se sont élevées à 36 188 940 \$ au cours du troisième trimestre de 2023 comparativement à 29 149 761 \$ pour le deuxième trimestre de 2023. L'écart favorable de 7 039 179 \$ est attribuable à une augmentation du nombre d'onces vendue (14 090 onces d'or comparativement à 11 069, soit une augmentation de 3 021 onces).

	T3-2023	T2-2023	Variation
Minerai traité (tonnes)	605 604	551 314	54 290
Teneur traitée (g/t)	0,75	0,79	-0,04
Récupération (%)	92,0%	88,5%	3,5 %
Onces d'or produites	13 375	12 410	965

- Malgré la saison des pluies, la Société a traité 54 290 tonnes de plus de minerai au troisième trimestre de 2023 comparativement au deuxième trimestre de 2023. Le ratio des tonnes traitées à l'heure est plus élevé au troisième trimestre de 2023, avec un record historique de 6 831 au mois d'août 2023, comparativement à celui du deuxième trimestre de 2023. De plus, le nouveau plan minier avait bien anticipé la saison des pluies.
- La teneur traitée a été moindre de 0,04 g/t au troisième trimestre de 2023 comparativement au deuxième trimestre de 2023.
- Le taux de récupération est en hausse de 3,5 % au troisième trimestre de 2023 comparativement au deuxième trimestre de 2023.
- La combinaison de ces éléments a donc permis d'augmenter la production d'or de 965 onces au troisième trimestre de 2023 comparativement au deuxième trimestre en 2023.

Commentaires relatifs aux informations sur les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre 2023 et 2022 :

La moyenne de la teneur d'alimentation de l'usine pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2023 est de 0,77 g/t par rapport à 0,82 g/t pour la même période en 2022. Cette baisse était attendue et concorde avec le plan minier.

Le taux de récupération du minerai de 90,2 % pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2023 est comparable à 88,9 % à la même période en 2022. Il est à noter que ce taux varie en fonction du type de minerai traité.

Le total de minerai traité a augmenté pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2023, passant de 1 681 646 tonnes comparativement à 1 507 977 tonnes pour la même période en 2022, soit une amélioration de 11,5 %. Entre autres, les améliorations faites à la fin de l'année 2022 au niveau des pompes à rejets font partie de cette réussite.

5 OPÉRATIONS

5.1 EXPLOITATION MINIÈRE (OR) – MINE DE NAMPALA¹

	Périodes de trois mois terminées les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
DONNÉES D'EXPLOITATION				
Minerai extrait (tonnes)	264 116	398 566	1 605 539	1 680 789
Minerai traité (tonnes)	605 604	492 624	1 681 646	1 507 977
Stérile extrait (tonnes)	1 057 271	1 667 252	4 684 316	6 350 476
Ratio de découverte opérationnel	4,0	4,2	2,9	3,8
Teneur traitée (g/t)	0,75	0,82	0,77	0,82
Récupération (%)	92,0	87,2	90,2	88,9
Onces d'or produites	13 375	11 124	37 520	35 398
Onces d'or vendues	14 090	13 644	37 830	38 295
DONNÉES FINANCIÈRES				
Revenus - ventes d'or	36 188 940	30 749 561	98 518 580	89 441 881
Charges d'exploitation minière	(10 679 996)	(9 615 185)	(30 239 337)	(25 974 168)
Redevances minières	(1 124 569)	(955 430)	(3 049 434)	(2 768 525)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	(6 044 994)	(3 368 998)	(15 624 432)	(8 255 851)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION MINIÈRE	18 339 381	16 809 948	49 605 377	52 443 337
AUTRES CHARGES				
Charges administratives	(3 085 409)	(2 994 955)	(9 745 847)	(8 781 421)
Charges d'exploration et d'évaluation	(186 779)	---	(312 245)	---
Radiation d'immobilisations corporelles	---	(1 534)	(8 933)	(23 068)
Autres produits	29 975	20 163	67 903	62 223
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL SECTORIEL	15 097 168	13 833 622	39 606 255	43 701 071
STATISTIQUES				
Prix de vente moyen réalisé (par once d'or vendue) ⁽²⁾	2 568	2 254	2 604	2 336
Coût comptant d'exploitation (par tonne traitée) ⁽²⁾	16	19	18	18
Coût comptant total (par once d'or vendue) ⁽²⁾	838	775	880	751
Coût de maintien tout inclus (par once d'or vendue) ⁽²⁾	1 083	1 291	1 273	1 318
Coût de maintien tout inclus ajusté (par once d'or vendue) ⁽²⁾	839	903	926	894
Charges administratives (par once d'or vendue) ⁽²⁾	219	220	258	229

¹ Ce secteur regroupe toutes les activités dans la chaîne de valeur de la production d'or de la mine de Nampala, que ce soit sur le lieu de production au Mali, les activités d'affinage en Suisse et les activités administratives, et ce, quel que soit le pays.

² Mesure financière non conforme aux IFRS, ratio non conforme aux IFRS ou mesure financière supplémentaire. Veuillez vous reporter à la section intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » du présent rapport de gestion pour une définition de ces mesures et leur rapprochement avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable, selon le cas.

Commentaires relatifs aux informations sur les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2023 et 2022 :

Le résultat d'exploitation minière s'est établi à 18 339 381 \$ au troisième trimestre de 2023, en hausse de 9,1 % par rapport à la même période en 2022. Cette augmentation a été impactée par une augmentation importante de l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles de 79,4 %, dont celui sur les frais de découverte des nouvelles fosses en exploitation, contrebalancée par une augmentation des ventes d'or de 17,7 %. Le prix de vente moyen réalisé par once vendue a été favorable au troisième trimestre de 2023 (2 568 \$ l'once d'or comparativement à 2 254 \$ l'once d'or au troisième trimestre de 2022).

L'augmentation des ventes d'or a également été réalisée grâce à une meilleure production au troisième trimestre de 2023 par rapport à la même période en 2022. L'augmentation de 20,2 % au niveau de la production de l'usine de Nampala a été possible en raison de l'augmentation du tonnage traité de 25,5 % (605 604 tonnes au troisième trimestre de 2023 comparativement à 482 624 tonnes pour la même période en 2022) et d'un meilleur taux de récupération (92,0 % au troisième trimestre de 2023 comparativement à 87,2 % pour la même période en 2022).

Au troisième trimestre de 2023, la disponibilité de l'usine a entre autres été affectée par des arrêts non planifiés de 92,6 heures. La disponibilité de l'usine a été de 90,4 % au troisième trimestre de 2023 par rapport à 84,7 % pour la même période en 2022.

Le résultat d'exploitation minière du troisième trimestre de 2023 a également été impactée par une hausse de 11,1 % des charges d'exploitation minière expliquée par les prix d'achat des réactifs plus élevés, l'augmentation des fournitures et services d'exploitation ainsi que l'augmentation des charges au titre des avantages du personnel. L'augmentation du coût comptant total, soit de 838 \$ par once d'or vendue au troisième trimestre de 2023 par rapport à 775 \$ par once vendue pour la même période en 2022, s'explique donc par cette augmentation des charges d'exploitation minière.

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2023, malgré la saison des pluies à Nampala, la quantité totale de matière extraite des fosses a atteint 1 321 387 tonnes dont, 1 057 271 tonnes de stérile et 264 116 tonnes de minerai, correspondant à un ratio de découverte opérationnel de 4,0 qui est stable comparativement à la même période de 2022. En effet, pour la même période en 2022, 2 065 818 tonnes de matière ont été extraites, dont 1 667 252 tonnes de stérile et 398 566 tonnes de minerai, correspondant à un ratio de découverte opérationnel de 4,2.

La diminution du coût de maintien tout inclus, soit de 1 083 \$ par once d'or vendue au troisième trimestre de 2023 par rapport à 1 291 \$ par once vendue pour la même période en 2022, s'explique par cette diminution du stérile extrait et par le fait même la baisse des frais de découverte de 1 857 631 \$ inclus dans les dépenses en immobilisations de maintien contrebalancée partiellement par la hausse des charges d'exploitation minière de 1 064 811 \$.

Le résultat opérationnel sectoriel de l'exploitation minière s'est établi à 15 097 580 \$ au troisième trimestre de 2023, en hausse de 9,1 % par rapport à la même période en 2022. Cette augmentation a évidemment été impactée par la hausse du résultat d'exploitation minière.

Commentaires relatifs aux informations sur les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre 2023 et 2022 :

Le résultat d'exploitation minière s'est établi à 49 605 377 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2023, en baisse de 5,4 % par rapport à la même période en 2022. Cette diminution a été impactée par une augmentation importante de l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles de 89,3 %, dont celui sur les frais de découverte des nouvelles fosses en exploitation, contrebalancée par une augmentation des ventes d'or de 10,1 %. Le prix de vente moyen réalisé par once vendue a été favorable au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2023 (2 604 \$ l'once d'or comparativement à 2 336 \$ l'once d'or pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2022).

L'augmentation des ventes d'or s'explique grâce au prix de vente moyen réalisé supérieur, considérant le fait qu'il y a eu une baisse des onces d'or vendues de 1,2 % pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2023 par rapport à la même

période en 2022. L'augmentation du tonnage traité de 11,5 % (1 681 646 tonnes pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2023 comparativement à 1 507 977 tonnes pour la même période en 2022) nous a permis d'augmenter la production à 37 520 onces comparativement à 35 398 onces pour la même période en 2022.

Pour la période de neuf mois terminée au 30 septembre 2023, la disponibilité a été de 88,9 % comparativement à 90,8 % pour la même période de 2022.

La diminution du résultat d'exploitation minière, au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2023, a également été impactée par une hausse de 16,4 % des charges d'exploitation minière expliquée par les prix d'achat des réactifs plus élevés, l'augmentation des fournitures et services d'exploitation ainsi que l'augmentation des charges au titre des avantages du personnel. L'augmentation du coût comptant total, soit de 880 \$ par once d'or vendue pour les neuf premiers mois de 2023 par rapport à 751 \$ par once vendue pour la même période en 2022, s'explique donc principalement par cette augmentation des charges d'exploitation minière.

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2023, la quantité totale de matière extraite des fosses a atteint 6 289 855 tonnes dont, 4 684 316 tonnes de stérile et 1 605 539 tonnes de minerai, correspondant à un ratio de découverte opérationnel de 2,9. Pour la même période en 2022, 8 031 265 tonnes de matière ont été extraites dont, 6 350 476 tonnes de stérile et 1 680 789 tonnes de minerai, correspondant à un ratio de découverte opérationnel de 3,8. Une baisse de 26,2 % de stérile ont permis d'améliorer notre ratio de découverte.

La baisse du coût de maintien tout inclus, soit de 1 273 \$ par once d'or vendue pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2023 par rapport à 1 318 \$ par once vendue pour la même période en 2022, s'explique par la diminution du stérile extrait et par le fait même la baisse des dépenses en immobilisations de maintien de 6 837 250 \$.

Le résultat opérationnel sectoriel de l'exploitation minière s'est établi à 39 606 255 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2023, en baisse de 9,4 % par rapport à la même période en 2022. Cette diminution a évidemment été impactée par la baisse du résultat d'exploitation minière, mais également par la hausse des charges administratives de 11 % en raison notamment de l'augmentation des honoraires professionnels, dont ceux qui nous ont permis d'obtenir des mandats de compensation de TVA.

6 RISQUES ET INCERTITUDES

À titre de société minière, nous sommes exposés aux risques financiers et aux risques opérationnels liés à la nature même de nos activités. Pour obtenir une description des facteurs de risque liés à Robex et à ses activités, veuillez vous reporter à la section intitulée « Facteurs de risque » de la Notice annuelle 2022 de Robex, disponible sur notre site Internet au www.robexgold.com et sur SEDAR+ au www.sedarplus.ca, laquelle section est intégrée par renvoi dans le présent rapport de gestion.

7 CAPITAL-ACTIONS

En date du 28 novembre 2023, le capital-actions de la Société est composé de 844 054 403 actions ordinaires émises et en circulation.

De plus, 13 965 163 options d'achat d'actions sont en circulation et exerçables à des prix d'exercice de 0,13 \$, 0,36 \$ et 0,29 \$ venant respectivement à échéance le 28 novembre 2024, le 11 juillet 2027 et le 21 septembre 2028. Chaque option permet au détenteur d'acquérir une action ordinaire de la Société.

Enfin, le 19 avril 2023, la Société a émis des bons de souscription d'actions ordinaires non transférables à Taurus donnant le droit d'acquérir jusqu'à 22 500 000 d'actions ordinaires au prix d'exercice de 0,39 \$ par action. Les bons de souscription expireront à la première des éventualités suivantes :

- i) la date qui tombe quatre (4) ans après la date de clôture du prêt-relais, sous réserve d'une résiliation anticipée advenant le remboursement intégral du financement de projet qui peut être fourni par Taurus ; ou

- ii) la date qui tombe un (1) an après la date de clôture du prêt-relais, si le crédit-relais est entièrement remboursé au plus tard à cette date au moyen du refinancement du crédit-relais avec un prêteur ou un groupe de prêteurs tiers qui n'est pas directement ou indirectement lié à Taurus ou membre de son groupe.

Le 28 avril 2023, la Société a annoncé que son conseil d'administration avait approuvé i) un regroupement d'actions à raison de 10 pour 1 (sous réserve de (A) l'approbation des actionnaires de la Société à la prochaine assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de la Société et (B) l'approbation de la Bourse de croissance TSX) et ii) un régime d'options d'achat d'actions modifié et mis à jour (sous réserve de l'approbation de la Bourse de croissance TSX). Les modifications au régime d'options d'achat d'actions ont pour effet d'augmenter le nombre total d'actions ordinaires pouvant être émises aux termes du régime et d'ajouter des modifications d'ordre administratif pour tenir compte des modifications apportées à la Politique 4.4 — Rémunération en titres de la Bourse de croissance TSX. Le 15 mai 2023 et le 29 juin 2023, les approbations conditionnelles de la Bourse de croissance TSX et des actionnaires de la Société ont respectivement été obtenues. À la date de publication du présent rapport de gestion, le regroupement d'actions à raison de 10 pour 1 n'a pas encore pris effet.

Sommaire de l'actionnariat au 28 novembre 2023 :

	Situation actuelle		Effets de l'exercice Options d'achat d'actions			Effets de l'exercice Bons de souscription		
	Actions en circulation	%	Options émises	Total des actions en circulation	% après exercice	Bons de souscription émis	Total des actions en circulation	% après exercice
Groupe Cohen (*)	394 283 027	46,7%	3 000 000	397 283 027	46,3%	---	397 283 027	45,1%
Groupe Sycamore (**)	242 160 000	28,7%	500 000	242 660 000	28,3%	---	242 660 000	27,6%
Autres actionnaires	207 611 376	24,6%	10 465 163	218 076 539	25,4%	---	218 076 539	24,8%
Taurus	---	0,0%	---	---	0,0%	22 500 000	22 500 000	2,5%
Total	844 054 403	100,0%	13 965 163	858 019 566	100,0%	22 500 000	880 519 566	100,0%

* Le groupe Cohen est composé de Georges Cohen, Julien Cohen, Benjamin Cohen, Johan Contat Cohen, Émilie Cohen et Laetitia Cohen.

** Le 9 novembre 2022, la Société a complété l'acquisition de Sycamore et a émis la première tranche des actions devant être émise à la clôture en vertu de la convention d'achat d'actions intervenues le 20 avril 2022, soit 242 160 000 actions ordinaires de Robex. Une seconde tranche d'actions sera émise aux actionnaires de Sycamore correspondant à un maximum de 60 540 000 actions ordinaires de Robex moins un nombre d'actions ordinaires de Robex égal au montant total du passif de Sycamore (sur une base consolidée) à la date de clôture, soit de 661 098 actions ordinaires. Une dernière tranche est également prévue pour un maximum de 100 900 000 actions ordinaires de Robex moins un nombre équivalent d'actions égal à certains passifs de Sycamore ou des vendeurs qui n'auront pas été adressés dans (i) une « Convention d'établissement » à être signée avec le gouvernement de la Guinée établissant les conditions sous lesquelles le projet Kiniéro sera exploité, ou (ii) un autre document contraignant établissant tels passifs. À la date de signature du présent rapport de gestion, les deux dernières tranches d'actions n'étaient pas encore émises aux actionnaires de Sycamore et donc ne sont pas représentées dans ce tableau sommaire.

Sommaire de l'actionnariat au 28 novembre 2023 incluant l'impact des deux dernières tranches d'actions à émettre pour l'acquisition de Sycamore :

	Situation incluant l'impact des deux dernières tranches d'actions à émettre		Effets de l'exercice Options d'achat d'actions			Effets de l'exercice Bons de souscription		
	Actions en circulation	%	Options émises	Total des actions en circulation incluant l'impact des actions à émettre	% après exercice	Bons de souscription émis	Total des actions en circulation incluant l'impact des actions à émettre	% après exercice
Groupe Cohen	394 283 027	39,2%	3 000 000	397 283 027	39,0%	---	397 283 027	38,2%
Groupe Sycamore	402 938 902	40,1%	500 000	403 438 902	39,6%	---	403 438 902	38,7%
Autres actionnaires	207 611 376	20,7%	10 465 163	218 076 539	21,4%	---	218 076 539	20,9%
Taurus	---	0,0%	---	---	0,0%	22 500 000	22 500 000	2,2%
Total	1 004 833 305	100,0%	13 965 163	1 018 798 468	100,0%	22 500 000	1 041 298 468	100,0%

8 CONTRÔLES ET PROCÉDURES

8.1 DÉCLARATION SUR LES CONTRÔLES INTERNES

Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières ont exempté les émetteurs inscrits au TSXV, comme la Société, de la certification des contrôles et des procédures de divulgation de l'information ainsi que des contrôles internes de communication de l'information financière. La Société est tenue de déposer les certificats de base. La Société ne fait aucune évaluation quant à l'établissement et au maintien des contrôles et des procédures de divulgation de l'information au sens du Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs.

8.2 NOUVELLES NORMES COMPTABLES

Certaines nouvelles normes comptables et interprétations ont été publiées, mais ne sont pas obligatoires pour la période en cours et n'ont pas été adoptées par anticipation. La Société évalue actuellement l'incidence de ces normes et ne s'attend pas à ce que cette incidence soit importante sur la période de déclaration actuelle ou les périodes de déclaration futures de la Société.

8.3 ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES

La préparation de nos états financiers impose à la direction de poser des jugements et de faire des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information financière. Les estimations et les jugements sont continuellement évalués et sont fondés sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs qui sont jugées raisonnables dans les circonstances. Les estimations et les hypothèses susceptibles de donner lieu à des ajustements significatifs dans nos états financiers sont décrites à la note 3 de nos états financiers.

9 MESURES NON CONFORMES AUX IFRS ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES

La Société présente les mesures financières non conformes aux IFRS, ratios financiers non conformes aux IFRS et mesures financières supplémentaires qui suivent, pour lesquelles il n'existe pas de définition dans les IFRS. Nous présentons ces mesures puisqu'elles peuvent fournir des informations utiles permettant aux investisseurs de mieux évaluer le rendement de la Société et sa capacité de générer des flux de trésorerie de ses activités. Puisque les mesures non conformes aux IFRS présentées dans les sections ci-dessous n'ont pas de sens normalisé prescrit par les IFRS, elles pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables que présentent d'autres sociétés. Par conséquent, elles visent à fournir des renseignements supplémentaires aux investisseurs et aux autres parties prenantes et ne doivent pas être considérées isolément ni être interprétées comme pouvant remplacer des mesures de rendement conformes aux IFRS. Les définitions des mesures non conformes aux IFRS qui n'ont pas été définies ailleurs dans le présent document, ainsi qu'un rapprochement de ces mesures et de celles établies conformément aux IFRS, sont fournies ci-dessous.

9.1 MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

Le Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières (« Règlement 52-112 ») définit une mesure financière non conforme aux IFRS comme une mesure financière présentée qui remplit les conditions suivantes : a) représente la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus d'une entité, b) en ce qui concerne sa composition, exclut un montant qui entre dans la composition de la mesure financière la plus directement comparable présentée dans les états financiers de base de l'entité, c) n'est pas présentée dans les états financiers de l'entité et d) ne constitue pas un ratio, une fraction, un pourcentage ou une représentation similaire.

9.1.1 Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires

Le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires se définit comme le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires de la Société, divisée par le nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation pour la période. Il est composé du résultat net de base et dilué attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté de certains éléments particuliers qui sont importants, mais qui ne reflètent pas, selon la direction, les activités sous-jacentes de la Société. Il s'agit notamment du coût de la

rémunération en options d'achat d'action, des gains de change, de la perte sur mise hors service d'actifs et de la provision pour ajustement fiscal des années antérieures, le tout divisé par le nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation.

La rubrique « Ratios non conformes aux IFRS » ci-après présente un rapprochement du résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires pour la période considérée et la période comparative avec la mesure financière la plus directement comparable dans les états financiers, soit « résultat net de base et dilué attribuable aux actionnaires ordinaires ». Ce rapprochement est effectué sur une base consolidée.

9.1.2 Coût comptant d'exploitation et coût comptant d'exploitation incluant les frais de découverte

Le coût comptant d'exploitation constitue une mesure financière non conforme aux normes IFRS qui comprend les coûts d'exploitation minière d'un site, y compris l'extraction, le traitement, le transport ainsi que les frais généraux, mais ne comprend pas les redevances, les taxes sur la production, l'amortissement, les coûts de réhabilitation, les coûts en immobilisations et les coûts de prospection, d'exploration et d'évaluation.

Le coût comptant d'exploitation incluant les frais de découverte est établi de la même façon, mais en y ajoutant les frais de découverte, lesquels s'expliquent par le fait que durant l'exploitation d'une mine à ciel ouvert, il est nécessaire d'engager des coûts pour retirer le mort terrain et autre matériel stérile pour avoir accès au minerai à partir duquel les minéraux peuvent être exploités économiquement. Il peut aussi s'avérer nécessaire d'enlever du matériel stérile et d'engager des coûts de découverte durant la phase d'exploitation de la mine. Le processus d'enlèvement du mort terrain et autre matériel stérile est appelé la découverte. Les coûts de découverte engagés afin de permettre l'accès initial au corps minéralisé sont capitalisés aux coûts de développement minier et sont amortis au moment où le minerai auquel ces frais sont rattachés est extrait de la fosse et que la mine est considérée en exploitation. Lorsque ces coûts sont directement attribuables au développement d'une catégorie d'immobilisation corporelle, ils y sont comptabilisés.

La Société comptabilise un actif de découverte si toutes les conditions énoncées ci-dessous sont remplies :

- Il est probable que l'avantage économique futur (un meilleur accès à la composante du gisement) associé à l'activité de découverte ira à la Société ;
- La Société peut identifier la composante du gisement pour laquelle l'accès a été amélioré ; et
- Les coûts liés à l'activité de découverte associée à cette composante peuvent être établis de façon fiable.

La Société évalue initialement l'actif de découverte au coût, en se basant sur le cumul des coûts engagés pour réaliser les travaux de découverte qui améliorent l'accès à la composante identifiée de minerai. Après la comptabilisation initiale, l'actif de découverte est comptabilisé au coût moins l'amortissement et les pertes de valeur, de la même façon que l'actif existant dont il fait partie.

Le coût comptant d'exploitation est utilisé par la direction pour évaluer le rendement de la Société en ce qui a trait à la répartition et à la gestion efficace des coûts et est présenté pour fournir aux investisseurs et aux autres parties prenantes des informations supplémentaires sur les coûts décaissés sous-jacents de la mine Nampala. Cette mesure financière est pertinente aux fins de la compréhension de la rentabilité des activités d'exploitation de la Société et de sa capacité à générer des flux de trésorerie.

La rubrique « Ratios non conformes aux IFRS » ci-après présente un rapprochement entre le coût comptant d'exploitation et le coût comptant d'exploitation incluant les frais de découverte pour la période considérée et la période comparative avec la mesure financière la plus directement comparable dans les états financiers, soit les « charges d'exploitation minière ».

9.1.3 Coût de maintien tout inclus et coût de maintien tout inclus ajusté

Le coût de maintien tout inclus (CMTI) et le coût de maintien tout inclus ajusté (CMTI ajusté) constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Le CMTI comprend le coût comptant d'exploitation (dont la description figure ci-dessus en section 9.1.3) auquel s'ajoutent les dépenses en immobilisations de maintien et les frais de découverte par once d'or vendue. La Société a classé ses dépenses en immobilisations de maintien qui sont considérées comme nécessaires pour maintenir les opérations existantes et les frais de découverte capitalisés. Le CMTI est une mesure étendue des coûts décaissés, qui donne plus d'information sur le total des sorties de trésorerie, des dépenses d'investissement et des coûts indirects par unité. Il vise à rendre compte des coûts associés à la production du principal métal de la Société, à savoir l'or, à court terme et sur le cycle de vie de ses activités d'exploitation. Le CMTI ajusté est constitué du CMTI duquel sont déduits les frais de découvertures capitalisés ainsi

que les dépenses d'exploration. Le CMTI ajusté vise à présenter le coût total de la production d'or associé au maintien des activités d'exploitation courantes hors les dépenses d'investissement liées aux projets de mise en valeur.

La rubrique « Ratios non conformes aux IFRS » ci-après présente un rapprochement du CMTI et du CMTI ajusté pour la période considérée et la période comparative avec la mesure financière la plus directement comparable dans les états financiers, soit les « charges d'exploitation minière ».

9.1.4 Dette nette

La dette nette est une mesure financière non conforme aux normes IFRS qui correspond au montant total de l'endettement bancaire, comprenant les marges de crédit et la dette à long terme, ainsi que les obligations locatives, diminué du montant de la trésorerie à la fin d'une période donnée. La direction utilise cette mesure pour analyser l'endettement de la Société et évaluer la capacité de la Société à assurer le service de sa dette. Nous avons ajouté le prêt-relais dans le calcul de 2023. La dette nette est calculée de la façon suivante :

	Au 30 septembre 2023	Au 31 décembre 2022
	\$	\$
Marges de crédit	5 355 331	11 370 939
Prêt-relais	46 557 832	---
Dette à long terme	219 713	1 395 215
Obligations locatives	12 330 707	12 518 742
Moins : Trésorerie	(18 142 145)	(3 611 406)
DETTE NETTE	46 321 438	21 673 490

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement de la mesure financière la plus directement comparable qui figure dans les états financiers, soit le passif total diminué de l'actif courant, pour la période considérée et la période comparative.

	Au 30 septembre 2023	Au 31 décembre 2022
	\$	\$
PASSIF TOTAL	97 316 568	55 206 985
Moins :		
Créditeurs	(19 086 832)	(17 957 004)
Bons de souscription	(1 946 823)	---
Passif environnemental	(456 280)	(424 138)
Passifs d'impôt différé	(9 902 599)	(10 106 230)
Autres passifs à long terme	(1 460 451)	(1 434 717)
	64 463 584	25 284 896
ACTIF COURANT	46 925 856	32 095 698
Moins :		
Stocks	(16 389 115)	(17 648 967)
Débiteurs	(8 411 186)	(8 867 852)
Charges payées d'avance	(788 176)	(805 914)
Dépôts versés	(1 079 078)	(1 161 559)
Frais de financement différés	(2 116 156)	---
	18 142 145	3 611 406
DETTE NETTE	46 321 438	21 673 490

9.2 RATIOS NON CONFORMES AUX IFRS

Un ratio non conforme aux IFRS est défini par le Règlement 52-112 comme une mesure financière a) exprimée sous forme de ratio, de fraction, de pourcentage ou de représentation similaire, b) dont au moins l'une des composantes est une mesure financière non conforme aux IFRS et c) qui n'est pas présentée dans les états financiers. Les mesures non conformes aux IFRS utilisées pour calculer les ratios non conformes aux IFRS ci-dessous sont le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires, le coût de maintien tout inclus et le coût de maintien tout inclus ajusté ainsi que le coût comptant d'exploitation et le coût comptant d'exploitation incluant les frais de découverte.

9.2.1 Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires par action

Le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires par action est un ratio non conforme aux normes IFRS calculé en divisant le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation. La Société l'utilise comme un indicateur de la performance financière des activités de la Société et lui permet de présenter le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Robex. Le cours de l'action divisé par le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires par action permet à l'investisseur de comparer la valorisation de la Société à celle de ses comparables.

Le tableau qui suit présente un rapprochement du résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires et du résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires par action pour la période considérée et la période comparative avec la mesure financière la plus directement comparable dans les états financiers, soit « résultat net de base et dilué attribuable aux actionnaires ordinaires ». Ce rapprochement est effectué sur une base consolidée.

	Périodes de trois mois terminées les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
(en dollars)				
Résultat net de base et dilué attribuable aux actionnaires ordinaires	6 243 934	6 448 074	17 215 106	26 771 188
Coût de la rémunération en options d'achat d'actions	422 674	863 180	422 674	863 180
Gains (pertes) de change	459 146	499 031	(289 007)	254 274
Variation de la juste valeur des bons de souscription	(352 877)	---	(410 890)	---
Radiation d'immobilisations corporelles	---	1 534	8 933	23 068
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires	6 772 877	7 811 819	16 946 816	27 911 710
Nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation	899 859 635	601 203 403	899 765 111	600 418 021
Résultat de base ajusté par action (en dollars)	0,008	0,013	0,019	0,046

9.2.2 Coût de maintien tout inclus (CMTI) (par once d'or vendue) et coût de maintien tout inclus (CMTI) ajusté (par once d'or vendue)

Le CMTI et le CMTI ajusté par once d'or vendue constituent des ratios non conformes aux normes IFRS.

Le CMTI par once d'or vendue est calculé en additionnant le coût comptant total, correspondant à la somme des charges d'exploitation minière et des redevances minières, ainsi que les dépenses en immobilisations de maintien et ensuite divisé par le nombre d'onces d'or vendues. Le CMTI ajusté par once d'or vendue est calculé de la même façon que le CMTI et en déduisant les frais de découverte et les dépenses d'exploration pour ensuite être divisé par le nombre d'onces d'or vendues.

La Société déclare CMTI et le CMTI ajusté par once d'or vendue afin de fournir aux investisseurs de l'information au sujet des principales mesures utilisées par la direction pour surveiller le rendement du site minier en production commerciale (mine de Nampala) et sa capacité à générer un flux de trésorerie positif.

Les tableaux qui suivent présentent un rapprochement du CMTI et du CMTI ajusté, ainsi que du CMTI et du CMTI ajusté par once d'or vendue, pour la période considérée et la période comparative avec la mesure financière la plus directement comparable dans les états financiers, soit les charges d'exploitation minière.

	Périodes de trois mois terminées les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Onces d'or vendues (en dollars)	14 090	13 644	37 830	38 295
Charges d'exploitation minière	10 679 996	9 615 185	30 239 337	25 974 168
Redevances minières	1 124 569	955 430	3 049 434	2 768 525
Coût comptant total	11 804 565	10 570 615	33 288 771	28 742 693
Dépenses en immobilisations de maintien	3 459 494	7 041 422	14 875 365	21 712 615
Coût de maintien tout inclus	15 264 059	17 612 037	48 164 136	50 455 308
Coût de maintien tout inclus (par once d'or vendue)	1 083	1 291	1 273	1 318

	Périodes de trois mois terminées les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Onces d'or vendues (en dollars)	14 090	13 644	37 830	38 295
Charges d'exploitation minière	10 679 996	9 615 185	30 239 337	25 974 168
Redevances minières	1 124 569	955 430	3 049 434	2 768 525
Coût comptant total	11 804 565	10 570 615	33 288 771	28 742 693
Dépenses en immobilisations de maintien	3 459 494	7 041 422	14 875 365	21 712 615
Frais de découverte	(3 439 622)	(5 297 253)	(12 753 989)	(15 878 396)
Dépenses d'exploration	---	---	(383 607)	(344 007)
Coût de maintien tout inclus ajusté	11 824 437	12 314 784	35 026 541	34 232 905
Coût de maintien tout inclus ajusté (par once d'or vendue)	839	903	926	894

9.2.3 Coût comptant d'exploitation (par tonne traitée) et coût comptant d'exploitation incluant les frais de découverte (par tonne traitée)

Le coût comptant d'exploitation par tonne traitée et le coût comptant d'exploitation incluant les frais de découverte par tonne traitée présentés par la Société constituent des ratios non conformes aux normes IFRS. Ces mesures financières sont pertinentes aux fins de la compréhension de la rentabilité des activités d'exploitation de la Société et de sa capacité à générer des flux de trésorerie en tenant compte de ses résultats de production.

Les tableaux ci-dessous présentent un rapprochement du coût comptant d'exploitation, du coût comptant d'exploitation incluant les frais de découverte¹, ainsi que du coût comptant d'exploitation et du coût comptant d'exploitation incluant les frais de découverte par tonne traitée, pour la période considérée et la période comparative avec la mesure financière la plus directement comparable dans les états financiers, soit les charges d'exploitation minière.

¹ Calculés conformément aux normes de l'Institut de l'or. L'Institut de l'or, qui a cessé ses activités en 2002, était un organisme non réglementé et représentait un groupe mondial de producteurs d'or. La norme de coût de production développée par l'Institut de l'or demeure la norme généralement admise en matière d'enregistrement des coûts décaissés par les entreprises d'extraction aurifère.

	Périodes de trois mois terminées les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Tonnes de minerai traitées (en dollars)	605 604	482 624	1 681 646	1 507 977
Charges d'exploitation minière	10 679 996	9 615 185	30 239 337	25 974 168
Incidence des ajustements de stocks (lingots d'or et or en voie de production)	(1 252 494)	(607 035)	(522 686)	579 907
Charges d'exploitation minière (relatives aux tonnes traitées)	9 427 502	9 008 150	29 716 651	26 554 075
Coût comptant d'exploitation (par tonne traitée)	16	19	18	18

	Périodes de trois mois terminées les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Tonnes de minerai traitées (en dollars)	605 604	482 624	1 681 646	1 507 977
Frais de découverte	3 439 622	5 297 253	12 753 989	15 878 396
Frais de découverte (par tonne traitée)	6	11	8	11
Coût comptant d'exploitation (par tonne traitée)	16	19	18	18
Coût comptant d'exploitation incluant les frais de découverte (par tonne traitée)	22	30	26	29

9.3 MESURES FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES

9.3.1 Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation (par action)

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par action est une mesure financière supplémentaire. Elle est composée des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation divisé par le nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation. Cette mesure financière supplémentaire permet aux investisseurs de comprendre le rendement financier de la Société sur la base des flux monétaires générés par les activités d'exploitation. Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2023, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont équivalents à 10 169 150 \$ et le nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation est de 899 859 635, pour un montant par action de 0,011 \$. Pour la même période en 2022, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation étaient de 5 210 524 \$ et le nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation était de 601 203 403, pour un montant par action de 0,009 \$.

9.3.2 Prix de vente moyen réalisé (par once d'or vendue)

Le prix moyen réalisé par once d'or vendu est une mesure financière supplémentaire. Elle est composée du revenu de ventes d'or divisé par le nombre d'onces d'or vendu. Cette mesure permet à la direction de mieux comprendre le prix moyen réalisé de l'or vendu pour chaque période de présentation de l'information financière, déduction faite de l'incidence des produits non aurifères et permet aux investisseurs de comprendre le rendement financier de la Société sur la base du produit moyen réalisé de la vente de la production d'or au cours de la période de communication de l'information.

9.3.3 Charges administratives (par once d'or vendue)

Les charges administratives par once d'or vendue est une mesure financière supplémentaire. Cette mesure est calculée en divisant les charges administratives par le nombre d'onces d'or vendues. Les charges administratives sont utilisées pour promouvoir la rentabilité en mesurant les frais indirects nécessaires pour soutenir les activités.

Les charges administratives par once d'or vendue sont calculées par rapport au total des charges administratives qui sont composées principalement des salaires administratifs, des honoraires de services rendus, des frais de déplacement, des frais de bureau, etc. Les charges administratives de l'exploitation minière (or) - Mine de Nampala sont équivalentes à 3 085 409 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2023 et de 9 745 847 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2023. Le total des onces vendues se chiffre à 14 090 onces d'or pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2023 et de 37 830 onces d'or pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2023.

9.3.4 Coût comptant total (par once d'or vendue)

Le coût comptant total par once d'or vendue est une mesure financière supplémentaire. Cette mesure est calculée en divisant la somme des charges d'exploitation et des redevances minières par le nombre d'onces d'or vendues. Ces charges incluent notamment:

- Les fournitures et les services d'exploitation ainsi que l'entretien ;
- Les carburants ;
- Les réactifs ;
- Les charges au titre des avantages du personnel ;
- La variation des stocks ;
- Moins les coûts de production capitalisés à titre de frais de découverte ; et
- Les frais de transport.

La direction utilise ce ratio afin d'établir la rentabilité de l'exploitation minière, en considérant les charges d'exploitation par rapport au nombre d'onces d'or vendues.

	Périodes de trois mois terminées les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Onces d'or vendues (en dollars)	14 090	13 644	37 830	38 295
Charges d'exploitation minière	10 679 996	9 615 185	30 239 337	25 974 168
Redevances minières	1 124 569	955 430	3 049 434	2 768 525
Coût comptant total	11 804 565	10 570 615	33 288 771	28 742 693
Coût comptant total (par once d'or vendu)	838	775	880	751

10 RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS ET INFORMATION CONTINUE

Il est possible de consulter l'information financière trimestrielle et annuelle de la Société, sa notice annuelle, la circulaire de sollicitation de procurations de la direction ainsi que d'autres documents financiers et des renseignements additionnels relatifs à la Société sur notre site Internet au www.robexgold.com et sur SEDAR au www.sedar.com. SEDAR est le système électronique utilisé pour le dépôt officiel des documents des sociétés ouvertes auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Aucune information présentée sur le site Web de Robex ou liée à celui-ci n'est incorporée par renvoi dans le présent rapport de gestion ou ne fait partie de ce dernier.

11 INFORMATION PROSPECTIVE ET ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport de gestion contient de l'« information prospective » ou des « énoncés prospectifs » au sens de la législation canadienne en valeurs mobilières applicables (les « énoncés prospectifs »). Les énoncés prospectifs sont inclus pour fournir de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction qui permet aux investisseurs et à d'autres personnes de mieux comprendre les plans d'affaires, le rendement financier et la situation financière de la Société.

Les énoncés formulés dans le présent rapport de gestion qui décrivent les estimations, les attentes, les prévisions, les objectifs, les projections pour l'avenir ou les stratégies de la Société ou de la direction peuvent être des « énoncés prospectifs » et peuvent être reconnus par l'emploi du conditionnel ou de termes se rapportant à de l'information prospective, tels que « viser », « prévoir », « supposer », « croire », « budget », « cible », « continuer », « peut », « devrait », « engagement », « envisager », « estimer », « éventuel », « s'attendre à », « futur », « orientation », « guider », « indication », « intention », « objectif », « opportunité », « permettre », « perspective », « peut », « plan », « prédire », « pourrait », « poursuivre », « prévoir », « priorité », « probable », « sera », « souhaite », « stratégie », « tendance », « viser » ou la forme négative de ces termes ou d'autres variations de ceux-ci. Les énoncés prospectifs incluent également toutes les autres affirmations qui ne s'appuient pas sur des faits historiques.

Ces énoncés peuvent inclure, sans s'y limiter, des énoncés concernant : la valeur perçue et le potentiel futur des terrains de la Société; l'estimation des ressources minérales et des réserves minérales de la Société; les dépenses en immobilisations et les besoins en capitaux; l'accès de la Société au financement; les résultats d'une évaluation économique préliminaire et d'autres études de mise en valeur; les résultats d'exploration à l'égard des terrains de la Société; les budgets; les plans stratégiques; le cours des métaux précieux; la capacité de la Société à faire progresser le projet aurifère Kiniéro; les programmes de travail; les calendriers d'obtention de permis ou autres; la réglementation et les relations gouvernementales; l'optimisation du plan minier de la Société, notamment quant aux performances de Nampala, la capacité de la Société à conclure les ententes définitives relatives à la facilité de financement de projet de 115 millions de dollars américains pour le financement du projet aurifère Kiniéro, y compris une facilité en cas de dépassement des coûts de 15 millions de dollars américains (les « facilités »); le moment de la conclusion des ententes définitives relatives aux facilités; et, si les ententes définitives sont conclues relativement aux facilités, le prélèvement sur le produit des facilités, y compris le moment où il sera effectué.

Les énoncés prospectifs et l'information prospective sont fondés sur certaines hypothèses et d'autres facteurs importants qui, s'ils sont erronés, pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement et les réalisations réels de la Société diffèrent considérablement des résultats, du rendement et des réalisations futurs exprimés ou suggérés dans ces énoncés et cette information. Rien ne garantit que ces énoncés ou cette information seront exacts. Ces énoncés et cette information sont fondés sur de nombreuses hypothèses, y compris, entre autres choses, des hypothèses sur : des stratégies d'affaires actuelles et futures; l'estimation des ressources minérales et des réserves minérales de la Société; la capacité à mettre en œuvre les projets de la Société relatifs au projet aurifère Kiniéro, conformément à l'étude de préféabilité sur le projet aurifère Kiniéro, y compris le moment de leur réalisation; la capacité de la Société de mener à bien ses programmes d'exploration et de mise en valeur prévus; l'absence de conditions défavorables au projet aurifère Kiniéro; l'absence de retards opérationnels imprévus; l'absence de retards importants dans l'obtention des permis nécessaires; le maintien du prix de l'or à des niveaux qui rendent le projet aurifère Kiniéro rentable; la capacité de la Société de continuer à réunir les capitaux nécessaires au financement de ses activités; la situation géopolitique et la conjoncture locales et mondiales et le contexte dans lequel la Société exerce et exercera ses activités, la capacité de la Société à conclure les ententes définitives relatives aux facilités et selon des modalités acceptables, le cas échéant, et à satisfaire aux conditions préalables à la clôture et au versement des avances au titre de ces facilités (y compris la satisfaction des autres conditions et des approbations d'usage en matière de vérification diligente et autres); l'hypothèse que le conseil donnera son approbation pour les facilités; la capacité de la Société à respecter les délais visés pour les ententes définitives et le premier prélèvement de fonds; et la capacité de la centrale solaire hybride de la mine d'or de Nampala à permettre une réduction de l'empreinte carbone de la Société et de réaliser une réduction importante du coût de l'énergie de la mine.

Certains facteurs importants pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société diffèrent considérablement de ceux contenus dans les énoncés prospectifs, y compris, sans s'y limiter : les risques géopolitiques et les problèmes de sécurité associés à l'exploitation de ses activités en Afrique de l'Ouest, y compris l'incapacité de la Société à faire valoir ses droits, la possibilité d'agitation civile et de désobéissance civile; les fluctuations du prix de l'or; les restrictions quant aux estimations des réserves minérales et des ressources minérales de la Société; la nature spéculative de l'exploration et la mise

en valeur minières; le remplacement des réserves minérales épuisées de la Société; le nombre limité de projets de la Société; le risque que le projet aurifère Kiniéro n'atteigne jamais le stade de la production (y compris en raison du manque de financement); la capacité de la Société à conclure les ententes définitives relatives aux facilités selon des modalités acceptables, le cas échéant; la capacité de la Société à satisfaire aux conditions préalables à la clôture et au versement des avances au titre des facilités (y compris la satisfaction des conditions et des approbations d'usage en matière de vérification diligente et autres); l'échec ou les retards dans l'obtention des approbations nécessaires ou autrement dans la satisfaction des conditions de réalisation des facilités; les besoins en capitaux de la Société et son accès à du financement; les changements à la législation, aux règlements et aux normes comptables auxquels la Société est assujettie, y compris les normes en matière d'environnement, de santé et de sécurité, et l'impact de cette législation, ces règlements et ces normes sur les activités de la Société; les participations et les paiements de redevances payables à des tiers; la volatilité des prix et la disponibilité des matières premières; l'instabilité du système financier mondial; les effets d'une inflation élevée, tels que l'augmentation des prix des matières premières; les fluctuations des taux de change; le risque de tout litige en suspens ou à venir contre la Société; les limitations liées aux opérations qui interviennent entre la Société et ses filiales étrangères; le risque que la proposition de regroupement d'actions de la Société ne soit pas approuvée et que, même si elle l'est, elle n'entraîne pas une augmentation de la liquidité des actions ordinaires de la Société; la volatilité du cours des actions de la Société; les risques fiscaux, y compris les modifications des lois fiscales ou des cotisations de la Société; l'acquisition et le maintien des titres de propriété de la Société et l'obtention et le maintien de l'ensemble des licences et des permis requis pour les activités en cours de la Société; les effets des crises sanitaires, telles que la pandémie en cours de la COVID-19, sur les activités de la Société; les relations de la Société avec ses employés et d'autres parties prenantes, y compris les gouvernements locaux et les collectivités dans les pays où elle exploite ses activités; le risque de violation par la Société et ses représentants des lois anticorruption applicables, des règlements sur le contrôle des exportations, des programmes de sanctions économiques et des lois connexes; le risque que la Société entre en conflit avec des mineurs à petite échelle; la concurrence avec d'autres sociétés minières; la dépendance de la Société à l'égard de tiers entrepreneurs; la dépendance de la Société à l'égard de membres clés de la haute direction et de membres du personnel hautement qualifiés; l'accès de la Société à des infrastructures adéquates; les risques associés aux responsabilités éventuelles de la Société liés à ses installations de stockage des résidus; les perturbations sur la chaîne d'approvisionnement; les dangers et les risques normalement associés à l'exploration minière et aux activités de mise en valeur et de production pour l'exploitation aurifère; les problèmes liés aux conditions météorologiques et au climat; le risque de défaillance des systèmes informatiques et de menace à la cybersécurité; et le risque que la Société ne puisse pas souscrire d'assurance contre tous les risques éventuels associés à ses activités.

Bien que la Société soit d'avis que ses attentes sont fondées sur des hypothèses raisonnables et qu'elle ait tenté de cerner les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les actions, les événements ou les résultats réels diffèrent considérablement de ceux qui sont décrits dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les actions, les événements ou les résultats diffèrent de ceux qui sont prévus, estimés ou voulus. Ces facteurs ne constituent pas une liste exhaustive des facteurs qui pourraient avoir une incidence sur la Société; toutefois, ils doivent être examinés attentivement. Rien ne garantit que cette information prospective soit exacte, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer de manière importante de ceux anticipés dans cette information.

La Société n'assume aucunement l'obligation de mettre à jour tout énoncé prospectif si les circonstances ou les estimations, les hypothèses ou les avis de la direction devaient changer, sauf dans les cas où la loi applicable l'exige. Le lecteur est avisé de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs qui sont contenus dans les présentes visent à aider les investisseurs à comprendre les résultats financiers et le rendement d'exploitation prévus de la Société aux dates auxquelles ses plans et ses objectifs sont présentés et pour les périodes closes à ces dates et elle pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

Veuillez également vous reporter à la section intitulée « Facteurs de risque » de la Notice annuelle 2022 de la Société que vous pouvez consulter sur SEDAR sous le profil de la Société à l'adresse www.sedar.com pour obtenir de plus amples renseignements sur les facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats diffèrent considérablement des énoncés prospectifs. Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion sont présentés expressément sous réserve de cette mise en garde.